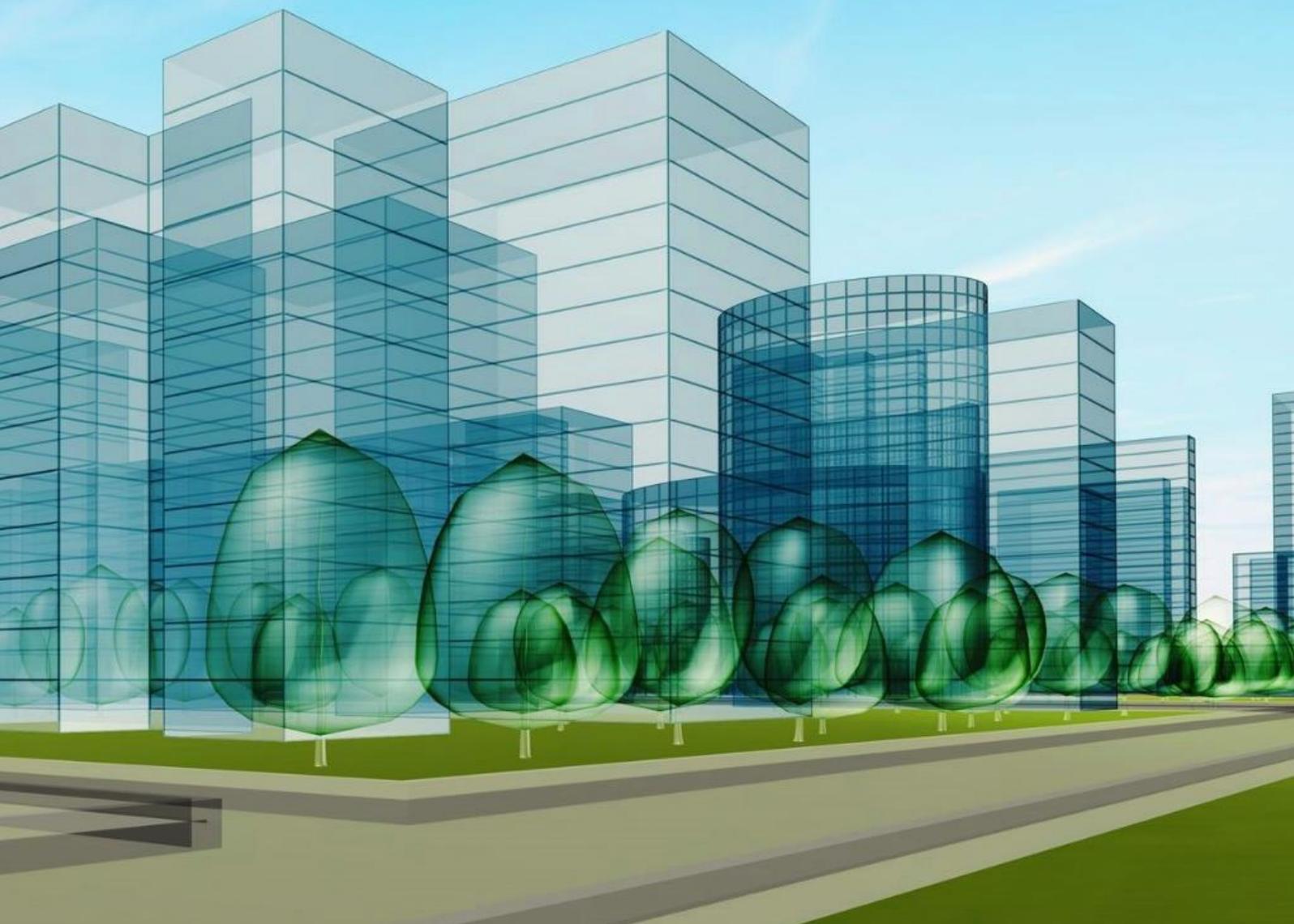


Hauts-de-France

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & BÂTIMENT DURABLE

BILAN ANNUEL 2016



2016 en bref dans la région...

RÉNOVATION DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

sur un an

1 340 300

résidences principales construites avant 1971
81%
des logements vendus ou loués en étiquette
D, E, F et G



25 700 à 28 700 logements
privés rénovés avec aides



564 450

logements sociaux
70%
des logements en étiquette D, E, F et G



4 080 logements rénovés avec
l'éco-PLS



3,2 Mds €

chiffres d'affaires entretien-rénovation du
logement



720 à 770 M€ de travaux de
rénovation énergétique avec recours
aux aides



CONSTRUCTION DURABLE DE LOGEMENTS ET BÂTIMENTS TERTIAIRES

sur un an

26 512

logements autorisés



3 570 demandes de labels
énergétiques > RT 2012
Soit **13%** des autorisations



1 324 795 m²

de locaux tertiaires autorisés



3 082 demandes de
certifications environnementales
Soit **12%** des autorisations



MOBILISATION DES PROFESSIONNELS

sur un an

32 280

entreprises de Bâtiment



4 981 entreprises RGE (oct. 2017)



68 bureaux d'études et économistes
RGE (sept. 2017)



Sommaire

L'environnement socioéconomique

- Un contexte économique fragilisé **p. 4**
- Un potentiel de logements à rénover important mais disparate **p. 5**

Les leviers à la transition énergétique dans le Bâtiment

- Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités **p. 8**
- L'accompagnement dans les territoires **p. 18**
- Rappel sur les signes de reconnaissance **p. 21**
- Sur le parc existant, des labellisations énergétiques et environnementales...
 - Logements **p. 22**
 - Bâtiments tertiaires **p. 23**
- Sur le parc neuf, des labellisations énergétiques et environnementales concentrées sur certains territoires
 - Logements **p. 24**
 - Bâtiments tertiaires **p. 27**
- L'installation d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable **p. 28**

L'impact sur la rénovation énergétique

- Les logements rénovés comparés aux objectifs du SRCAE **p. 30**
- Le marché de la rénovation énergétique générateur d'activité **p. 31**
- Des impacts économiques variables selon les dispositifs d'aide **p. 32**

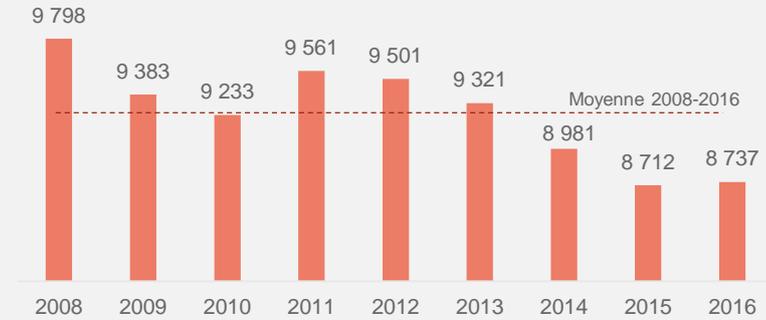
La mobilisation des professionnels

- Structure des entreprises du Bâtiment **p. 34**
- La qualification RGE mobilise les entreprises... **p. 35**
- Le nombre de RGE actuel permet-il de répondre à la demande? **p. 39**

Un contexte économique fragilisé

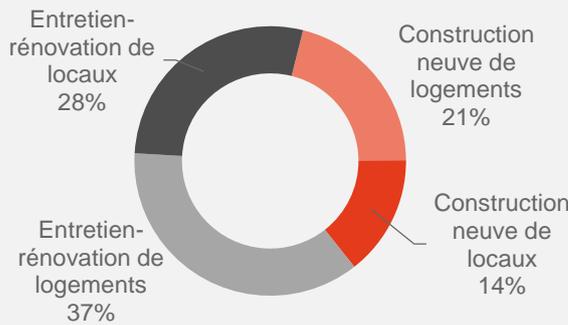
Evolution du chiffre d'affaires Bâtiment en Hauts-de-France

Unité : million d'euros courants HT
Source : CERC

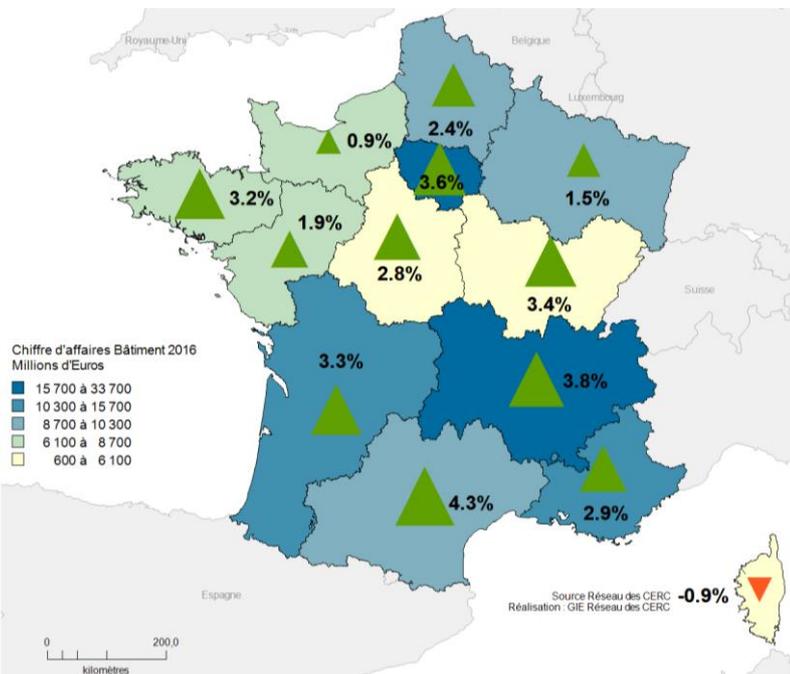


Structure du chiffre d'affaires Bâtiment par activité en 2016

Unité : part en % du CA total en valeur (euros constants)
Source : CERC Hauts-de-France



Prévisions régionales d'évolution du chiffre d'affaires Bâtiment en 2017



Evolution en volume par rapport à 2016

Chiffre d'affaires 2016

Hauts-de-France	France
8,7 Md€	129,4 Md€
+0,3%	+2,2%

Dans les Hauts-de-France, le chiffre d'affaires Bâtiment s'établit à 8,74 milliards d'euros en 2016, soit une évolution en volume de +0,3% qui marque un niveau d'activités globalement stabilisé par rapport à 2015.

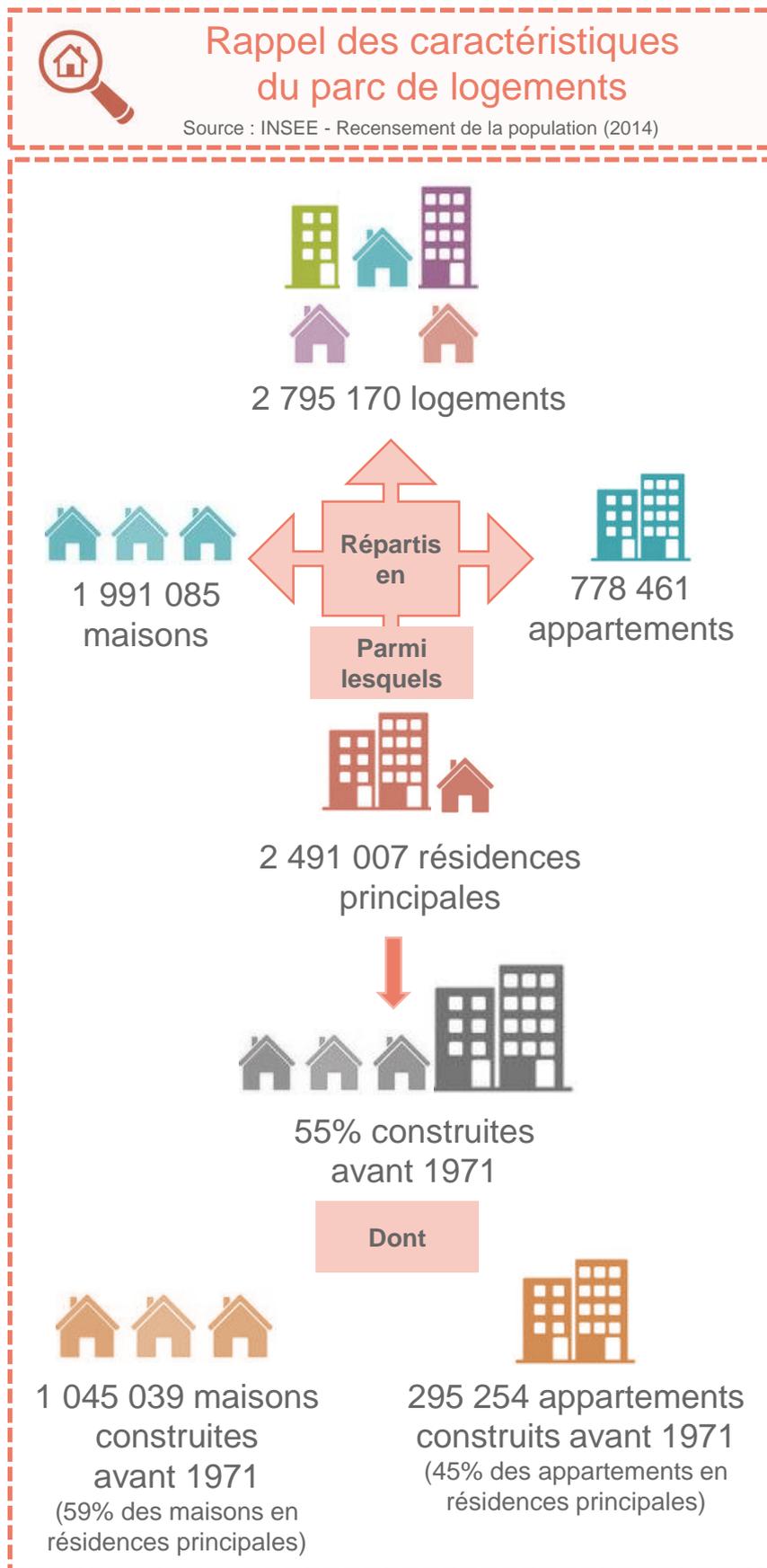
Un chiffre d'affaires Bâtiment stabilisé en 2016, mais bas

Toutefois, il reste à un niveau relativement bas au regard des années antérieures à 2015 et s'inscrit nettement en deçà de la moyenne de longue période 2008-2016 (avoisinant 9,25 milliards d'euros). L'activité entretien-rénovation demeure le secteur principal de l'activité économique du Bâtiment dans les Hauts-de-France. Même si elle a peu évolué en 2016 (+1%), elle équivaut à près de 5,64 milliards d'euros, soit 65% du chiffre d'affaires Bâtiment.

2017, une année de reprise

En 2017, le chiffre d'affaires Bâtiment devrait renouer avec la croissance et être de l'ordre de 9 milliards d'euros. Les prévisions laissent envisager une hausse de 2,4% (en volume) dans la région, niveau proche de la moyenne nationale (+3,1%). Ce redressement devrait s'opérer grâce à l'accélération de l'activité liée à la construction neuve à la fois de logements mais aussi de locaux. Ce segment devrait progresser de 4,1% en volume. L'entretien rénovation devrait contribuer aussi à la reprise de l'activité Bâtiment en région. Ce segment se renforcerait encore pour s'établir à +1,5% en 2017.

📍 Un potentiel de logements à rénover important mais disparate



Une surreprésentation des logements individuels

Dans les Hauts-de-France plus de 7 logements sur 10 sont des maisons contre moins de 6 sur 10 au niveau national. Cette caractéristique est plus marquée dans le parc privé que dans celui du public.

Part de l'individuel dans le parc de logements

Hauts-de-France	France
71%	56%

Des maisons anciennes et très anciennes très présentes sur tout le territoire régional

6 résidences principales individuelles sur 10 ont été achevées avant la première réglementation thermique de 1975, contre moins de 5 sur 10 dans l'hexagone (46%).

Un taux de vacance structurel particulièrement élevé dans les secteurs ruraux situés à l'est de la région

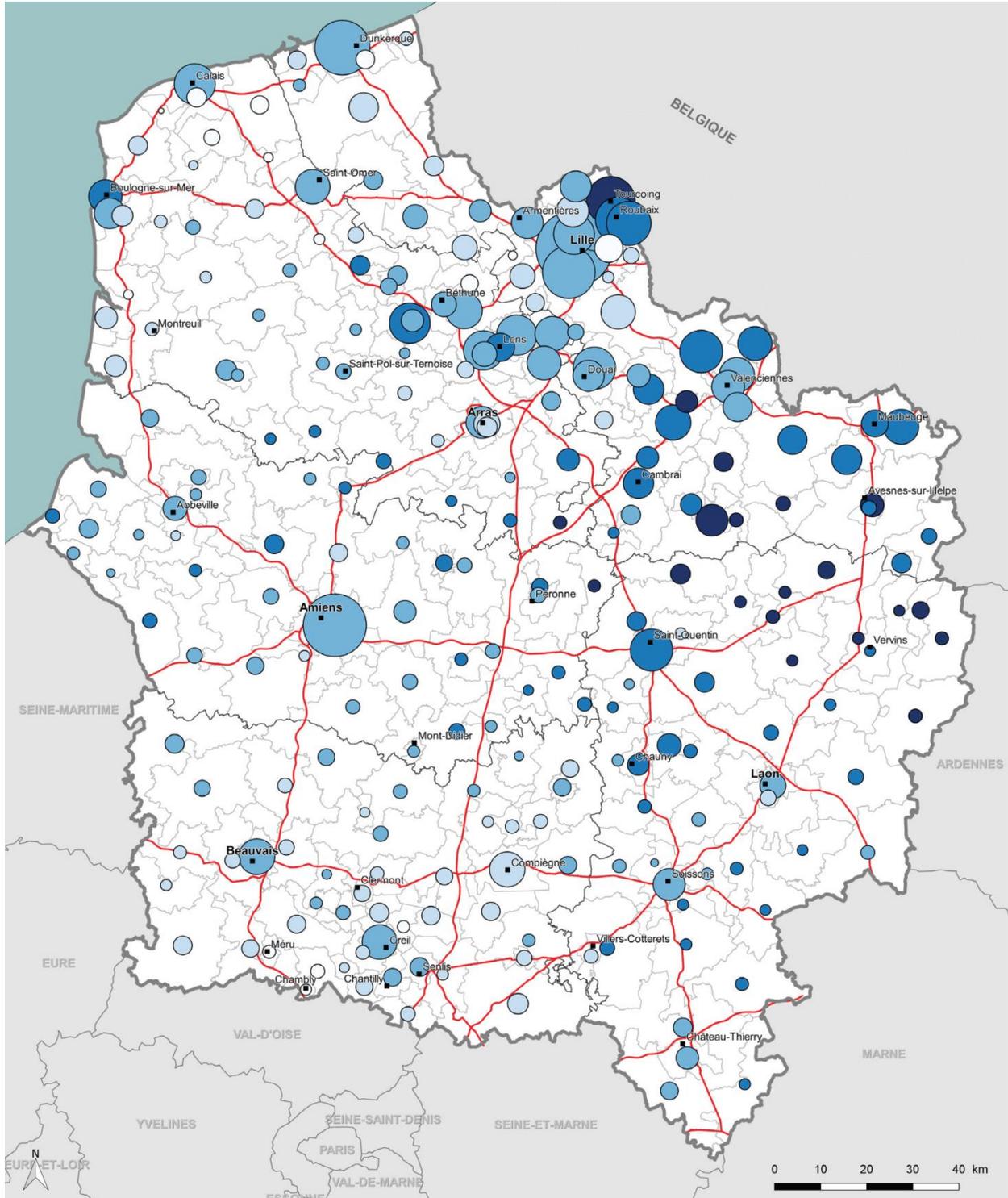
Selon les données Filocom 2015, Plus de 131 000 logements sont vacants depuis plus d'un an dans la région. Cette vacance structurelle liée généralement à l'obsolescence du parc ou d'une fraction des logements est particulièrement marquée dans le secteur les plus ruraux « en déclin » situés dans la partie est de la région. Dans ces territoires on relève les taux de vacances structurels les plus élevés (compris entre 6% et 8% et au-delà des 8%) ; conséquence de la conjonction d'un parc ancien important et d'une plus faible demande en logement.

Une des régions où la densité de logements sociaux est la plus importante

La région Hauts-de-France est l'une des plus denses en logements sociaux. La part du parc HLM qui s'élève à 21,4 % dépasse celle de la France métropolitaine de 6 points.

Un potentiel de logements à rénover important mais disparate

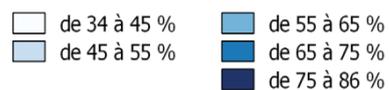
Résidences principales construites avant 1975
 Source : DREAL Hauts-de-France – Filocom 2015



Nombre de résidences principales construites avant 1975



Part des résidences principales construites avant 1975 dans le parc total de résidences principales



Un potentiel de logements à rénover important mais disparate

Objectif BBC Rénovation
en Hauts-de-France après application
des coefficients géographiques
104 kWh_{EP}/m².an

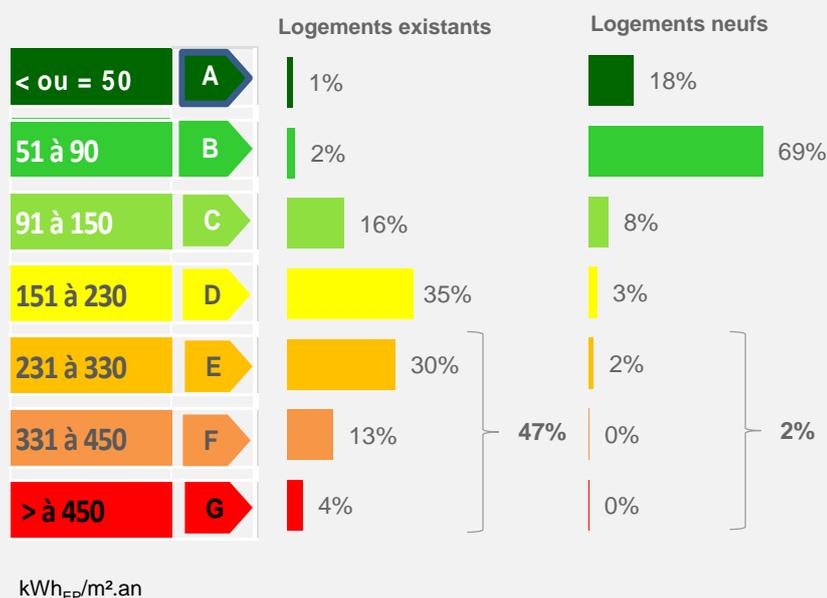
Objectif BBC Neuf
en Hauts-de-France après application
des coefficients géographiques
65 kWh_{EP}/m².an

i 1 kWh_{EF} = 2,58 kW_{EP}
pour l'électricité
1 kWh_{EF} = 1 kW_{EP}
pour les autres énergies (gaz, bois,
réseaux de chaleur,...)

Répartition des logements existants et neufs selon les étiquettes énergétiques dans les Hauts-de-France

Unité : % des DPE exploitables au 1^{er} janvier 2017

Source : Traitement CERC Hauts-de-France à partir des données de l'Observatoire DPE de l'ADEME



Une forte proportion de logements énergivores

Dans les Hauts-de-France, la part des logements considérés comme énergivores est importante. Près de la moitié des logements existants vendus ou loués sont dans les classes énergétiques les plus consommatrices, les classes E, F ou G.

17% des logements existants vendus ou loués sont des passoires énergétiques, classés en F ou G. Parmi elles 18% des maisons sont dans cette situation.

Logements existants en étiquette E, F ou G

47%
pour les
logements
existants vendus
ou loués

31%
pour les
logements
sociaux

Répartition des logements sociaux selon les étiquettes énergétiques dans les Hauts-de-France

Unité : % de logements sociaux au 1^{er} janvier 2016

Source : Traitement CERC Hauts-de-France à partir des données DREAL/ RPLS 2016



Parmi les plus de 564 milliers de logements sociaux que comptent les Hauts-de-France, plus de 422 milliers, soit 75%, ont été audités en matière de diagnostic énergétique.

31% des logements sociaux expertisés et renseignés sont en étiquette E à G

Ainsi, les DPE renseignés montrent que 9% des logements sociaux se classent parmi les étiquettes les plus énergivores (classes F et G).

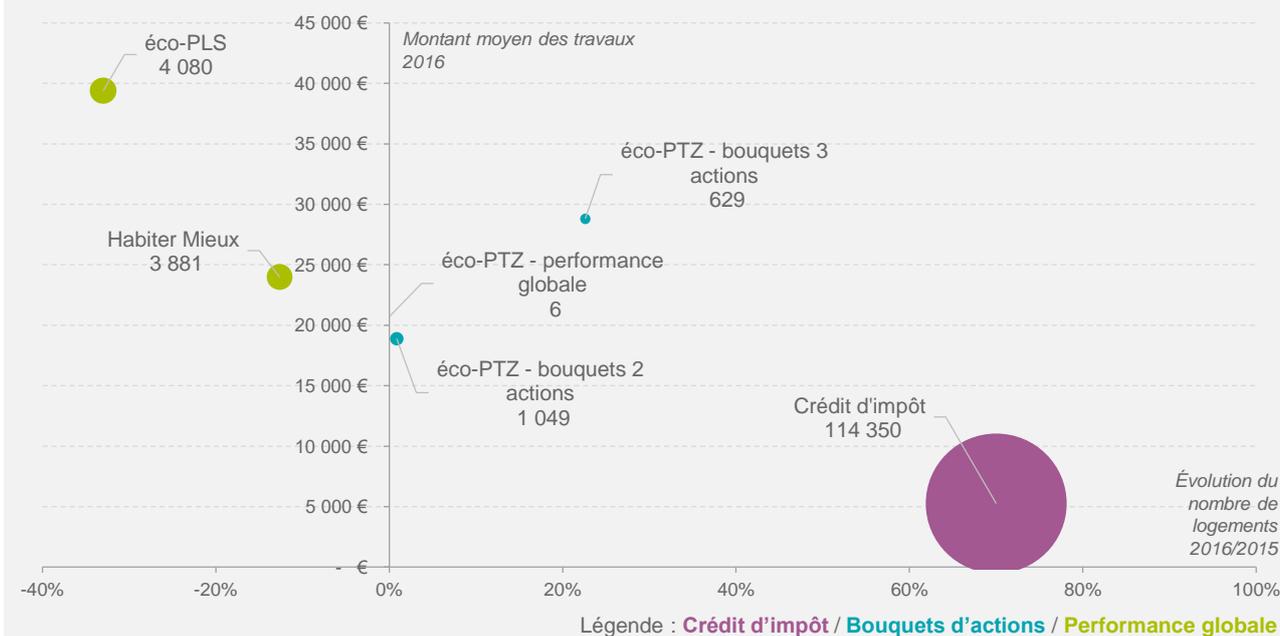
📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Le bilan des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique

Les leviers à la rénovation énergétique en 2016 en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements et montant des travaux en euros HT

Sources : CERC à partir des données DGFIP, SGFGAS, DHUP, ANAH



Un bilan mitigé concernant les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique

En région, les leviers à la rénovation énergétique du logement privé ont globalement été plus utilisés en 2016 qu'en 2015. Seul le dispositif Habiter mieux enregistre une diminution du nombre de ses bénéficiaires.

✧ Le **crédit d'impôt** reste le principal levier sollicité par les ménages pour leur travaux de rénovation énergétique. En 2016, plus de 114 000* foyers ont bénéficié de ce dispositif pour leurs travaux réalisés en 2015. Le

montant moyen des travaux effectués par les propriétaires est de l'ordre de 27 400€.

- ✧ Les rénovations dans le cadre du programme **Habiter Mieux** de l'ANAH, destiné aux foyers les plus modestes, a permis la rénovation énergétique de près de 3 900 logements, en baisse de 13% par rapport à l'année dernière. Le montant moyen des travaux est lui resté toutefois conséquent, de l'ordre des 27 400€.
- ✧ La distribution d'**éco-PTZ** a connu une légère reprise en 2016 avec 1 049 éco-PTZ pour des bouquets de 2 actions, comparable en

volume à ceux distribués en 2015. 629 éco-PTZ concernant des bouquets de travaux de 3 actions ont été souscrits par les ménages en 2016, soit 23% de plus que l'année dernière. L'éco-PTZ performance global n'enregistre aucune évolution et concerne toujours très peu de ménage.

- ✧ Quand à l'**éco-PLS** destiné à la rénovation des logements sociaux, il enregistre un net repli en 2016. Un peu plus de 4 000 logements ont bénéficié de travaux dans le cadre de ce dispositif, contre plus de 6 000 en 2015.

* ménages ayant bénéficié un crédit d'impôt pour des travaux réalisés en 2015 uniquement ou pour des bouquets de travaux sur 2 ans (2014-2015)

Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

...nouveau succès du CITE (crédit d'impôt transition énergétique) en 2016

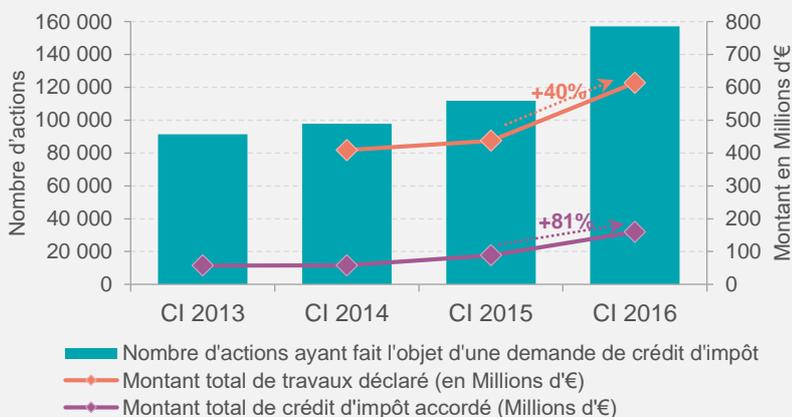
PARC PRIVÉ

	Hauts-de-France	France
....demandes de CITE en 2016 	Plus de 114 300 ménages	Plus de 1 174 800 ménages
....actions réalisées en 2015 et en bouquets sur 2 ans 	Plus de 157 000 actions	Plus de 1 606 800 actions
....dépenses en travaux 	Près de 614 M€*	6 557 M€

* 2015 : y compris dépenses réalisées en bouquets de travaux 2014-2015

Évolution du crédit d'impôt dans les Hauts-de-France

Unité : nombre d'actions réalisées ; montant des travaux déclarés ; crédit d'impôt accordé sur l'habitation principale
Source : Traitement CERC Hauts-de-France - DGFIP



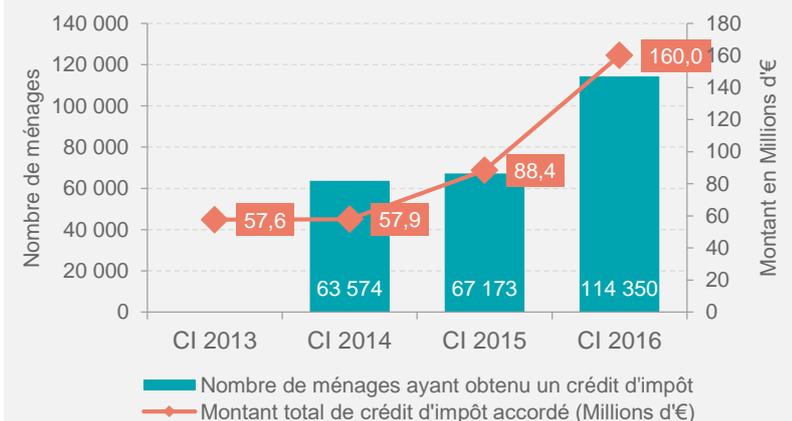
Dans les Hauts-de-France, 114 350 ménages ont obtenu un CITE en 2016 pour des travaux de rénovation énergétique de leur logement principal (réalisés en 2015) représentant une hausse de 70% par rapport à 2015.

Un dispositif toujours plus sollicité par les ménages

En parallèle, le nombre d'actions a augmenté de 40% en 2016 : plus de 157 000 actions ont été comptabilisées pour des travaux réalisés en 2015. Cette hausse s'explique notamment par les modifications apportées au crédit d'impôt 2016 : un taux plus attractif et l'assouplissement des conditions d'éligibilité.

Évolution du crédit d'impôt accordé dans les Hauts-de-France

Unité : nombre de ménages; montant en millions d'euros
Source : Traitement CERC Hauts-de-France - DGFIP



En 2016, le montant des travaux déclarés par les ménages a progressé aussi (+40%) pour atteindre près de 614 millions d'euros. Néanmoins, le montant moyen des travaux réalisés en région (5 286 €) demeure inférieur à la moyenne nationale (5 458 €).

Autre augmentation par rapport à 2015, le montant total du crédit d'impôt accordé a été quasiment multiplié par 2, passant de 88,4 M€ en 2015 à 160 M€ en 2016.

Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

L'isolation thermique principal domaine d'action dans le cadre du CITE

PARC PRIVÉ

Evolution du nombre d'actions réalisées dans le cadre du crédit d'impôt

Unité : nombre d'actions réalisées
Source : Traitement CERC / DGFIP

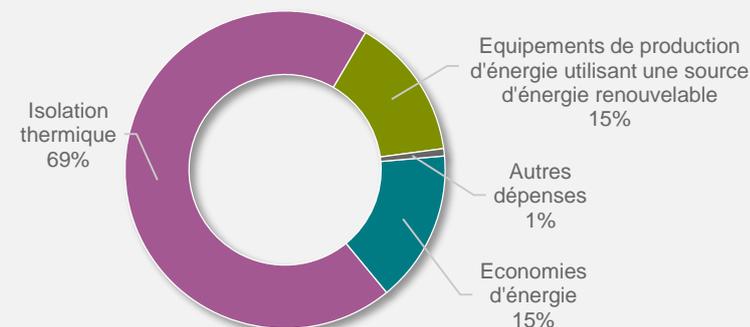


En 2015, les ménages des Hauts-de-France ont réalisé plus de 157 000 actions de travaux de rénovation énergétique liées au CITE, en progression de 37% par rapport à 2014. A noter que le premier poste de travaux reste celui de l'isolation des parois vitrées : plus de 50 000 actions réalisées, en progression de 60% par rapport aux actions réalisées en 2014.

69% des actions réalisées concernent des travaux d'isolation thermique

Répartition des actions menées en 2015 (et déclarées en 2016) par les ménages

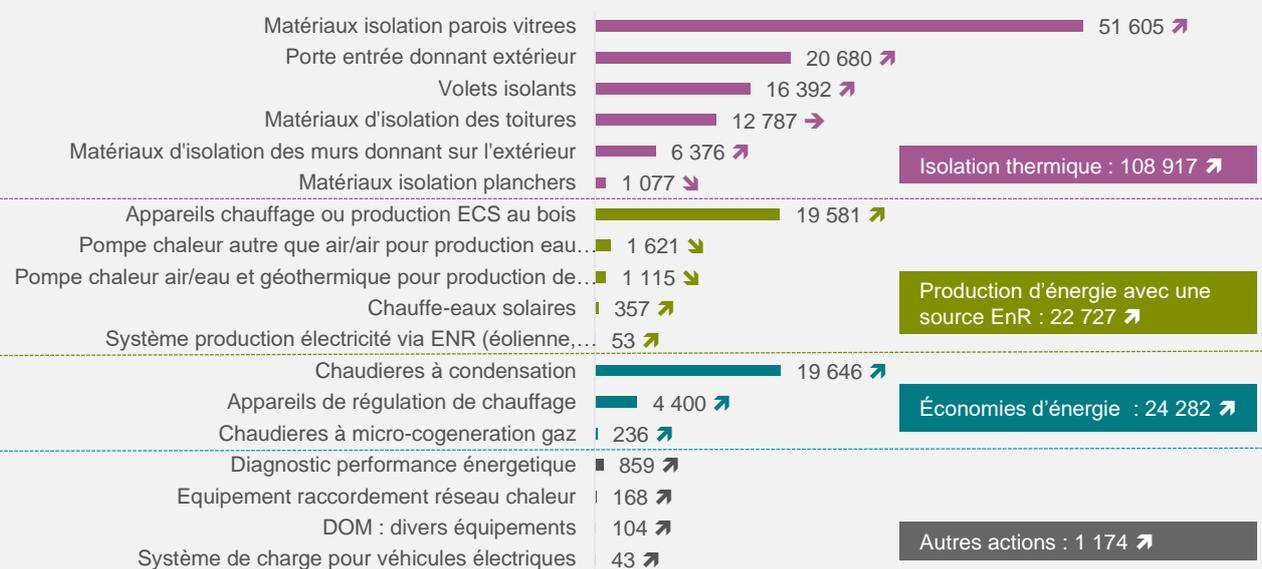
Unité : nombre d'actions réalisées - Source : Traitement CERC / DGFIP



Les actions liées à l'isolation thermique, qui représentent les principales actions effectuées, ont nettement progressé en 2015, en particulier sur les volets isolants (+81%), les portes d'entrée donnant sur l'extérieur (+70%), ainsi que l'isolation des parois vitrées (62+%). Alors qu'en parallèle les actions d'isolation des toitures et des murs se sont globalement stabilisées. L'autre domaine de travaux dont les actions ont augmenté en 2015 est celui des économies d'énergie : chaudières à condensation (+27%), à micro-cogénération gaz (+51%), appareils de régulation de chauffage.

Actions réalisées en 2015 (déclarées en 2016) par catégorie de travaux dans les Hauts-de-France

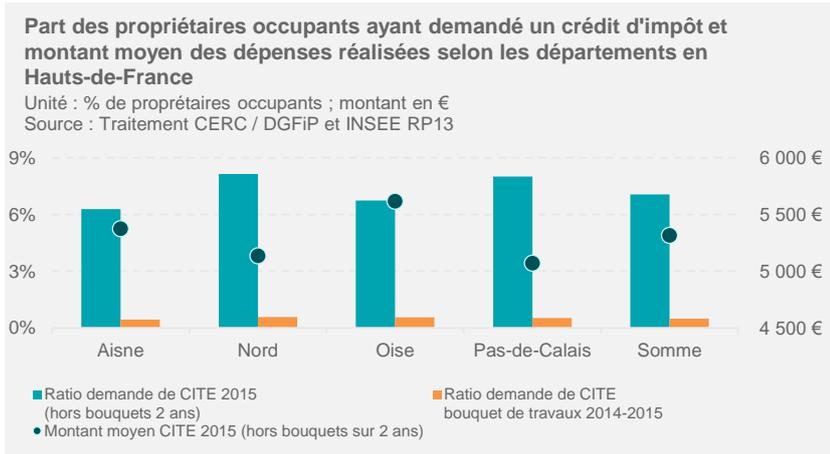
Unité : nombre d'actions réalisées – Source : traitement CERC Hauts-de-France / DGFIP



Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

CITE : des disparités selon les départements

PARC PRIVÉ



Ratio du nombre de foyers ayant demandé un crédit d'impôt sur les propriétaires

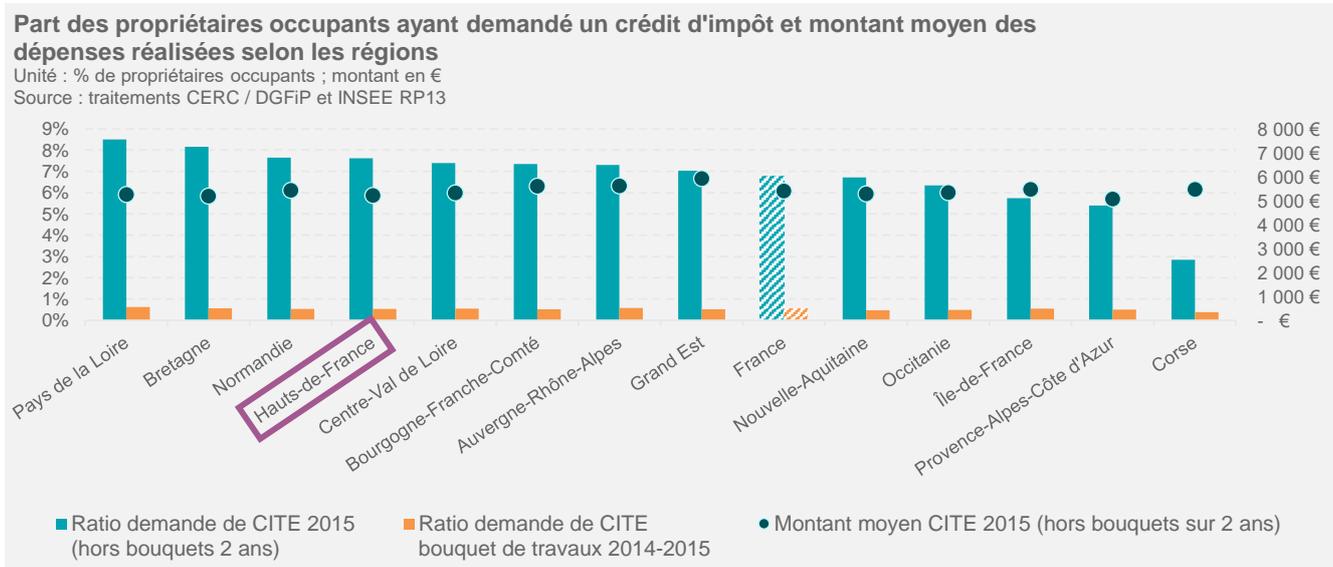
	Hauts-de-France	France
2015 (hors bouquets sur 2 ans)	8%	7%
Bouquets sur 2 ans	1%	1%

En Hauts-de-France, 8% des propriétaires occupants ont demandé un crédit d'impôt pour des travaux de rénovation réalisés en 2015. Proportionnellement, les départements du sud de la région ont moins eu recours au CITE mais pour des montants de travaux en moyenne plus élevés. Ainsi, dans l'Oise, 6,74% des propriétaires

occupants ont demandé un CITE en 2015 pour 5 620€ de travaux en moyenne. À l'inverse, le Nord est le département où les propriétaires ont davantage sollicités le CITE (8,14%) mais pour des montants moins élevés (5 135€ en moyenne).

Le recours au CITE en région est légèrement supérieur à la moyenne

nationale. En revanche, par rapport aux autres régions, le montant moyen des travaux réalisés s'avère moins élevé (5 200€ en Hauts-de-France contre 5 400€ en France).

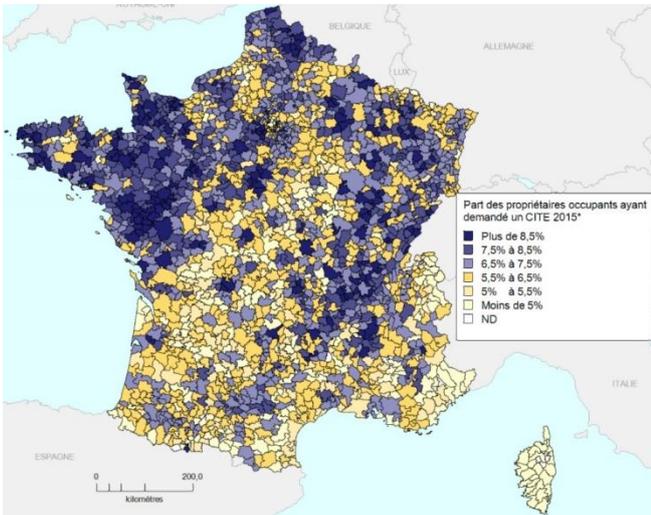


📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

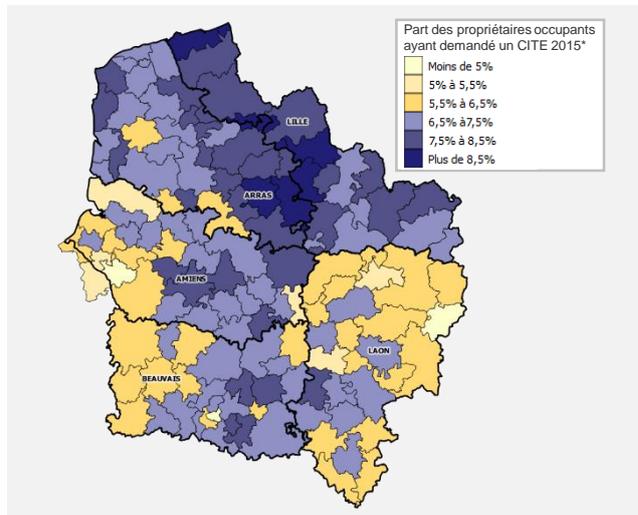
CITE : un recours important en Hauts-de-France mais des montants de travaux faibles

PARC PRIVÉ

Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE pour des travaux réalisés en 2015*

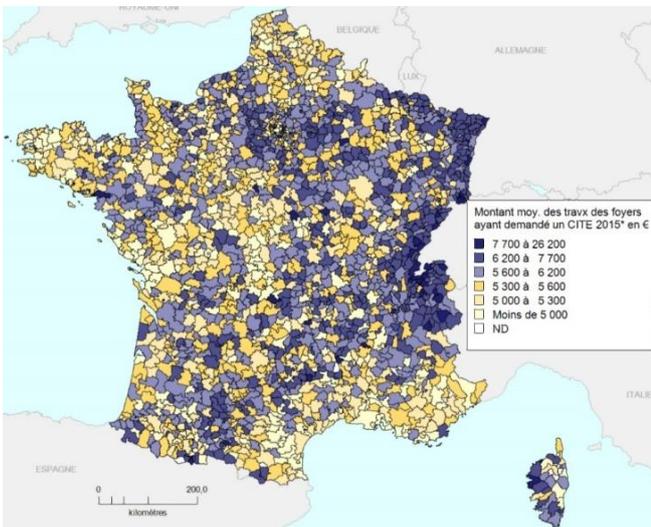


Traitement Réseau des CERC – Source DGFIP

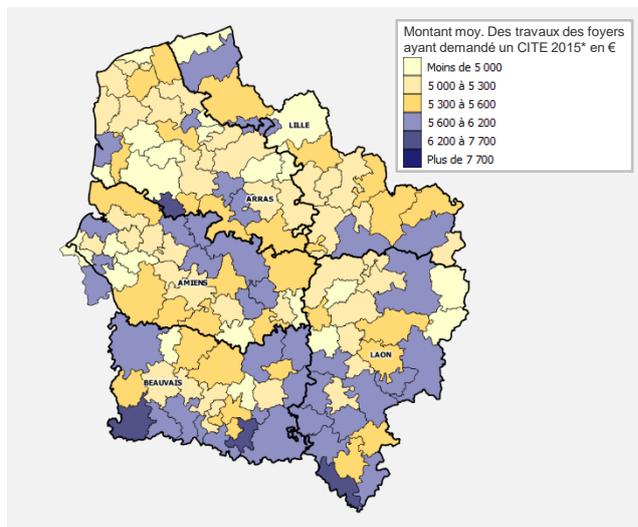


Traitement CERC – Source DGFIP

Montant moyen des travaux effectués par les foyers ayant demandé un CITE pour des travaux effectués en 2015*



Traitement Réseau des CERC – Source DGFIP



Traitement CERC – Source DGFIP

* hors bouquets de travaux 2014-2015

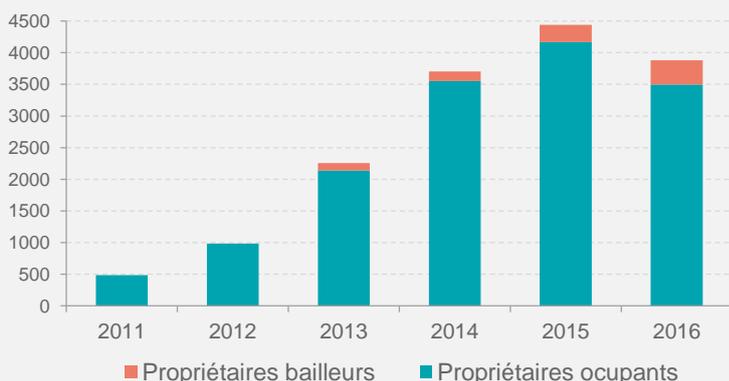
Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Les rénovations Habiter Mieux en recul

PARC PRIVÉ

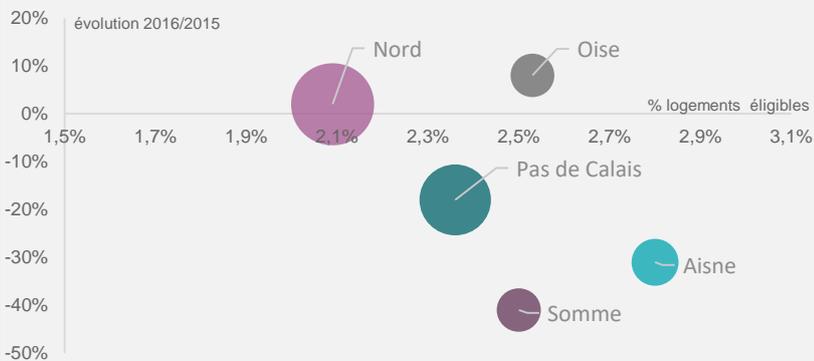
Évolution des rénovations dans le cadre du programme "Habiter Mieux" de l'ANAH dans les Hauts-de-France

Unité : nombre de logements rénovés
Source : Traitement Hauts-de-France - ANAH



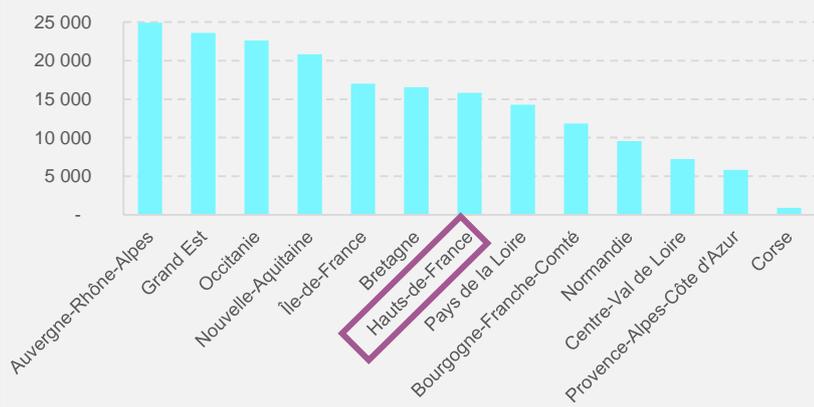
Rénovation dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'ANAH en hauts-de-France de 2011 à 2016

Unité : ratio nombre de rénovations sur nombre de logements éligibles; évol. 1 an
Source : Traitement CERC / ANAH, DREAL



Logements ayant bénéficiés du programme "Habiter Mieux" par région (cumul 2011-2016)

Unité : nombre de logements
Source : ANAH



Nombre de logements rénovés via le programme en 2016 (Evol. 1 an)

Hauts-de-France	France
3 881	40 747
-13%	-18%

Recul global du programme « Habiter Mieux » dans les Hauts-de-France en 2016

En 2016, près de 3 900 logements ont été rénovés dans le cadre du programme « Habiter Mieux » de l'ANAH. Ce dispositif destiné à aider des ménages ou des bailleurs privés modestes dans la réalisation de travaux de rénovation thermique est en baisse de 13% par rapport à 2015. Ce repli, que l'on peut aussi observer au niveau national (-18% par rapport à l'année dernière), est net dans les départements de l'Aisne, le Pas-de-Calais et la Somme. Dans le Nord, le programme s'est maintenu et a légèrement progressé dans l'Oise par rapport à l'année dernière.

En 2016, le montant total des travaux éligibles s'élève à 93 millions d'euros HT soit un montant moyen de travaux de près de 20 000 euros HT par logement pour un propriétaire occupant et plus de 60 000 euros HT par logement pour un bailleur privé.

58% des logements en étiquette C ou D après travaux

En 2016, les logements des propriétaires occupants rénovés via le programme Habiter Mieux ont atteint un gain énergétique de 43% en moyenne contre les 25% minimum requis pour bénéficier de l'aide.

Le gain énergétique moyen des logements de propriétaires bailleurs s'élève à près de 72% (condition de 35% minimum).

Au total, 58% des logements sont catégorisés en étiquette C ou D après travaux alors que 63% étaient classés en étiquette F ou G avant rénovation.

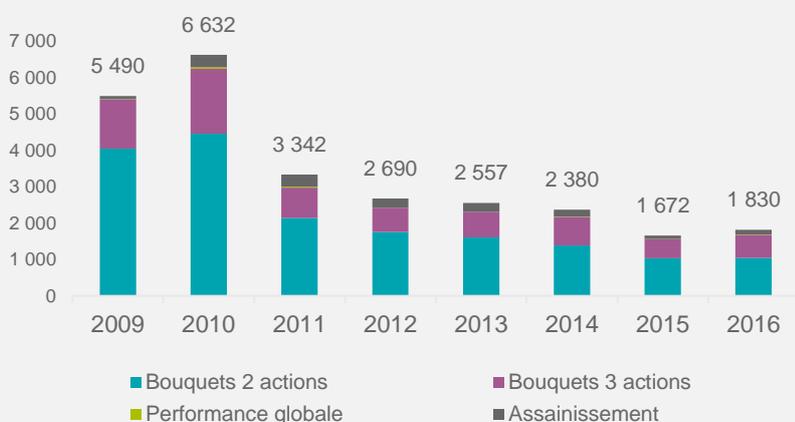
📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Les bouquets de travaux liés à l'éco-PTZ concernent majoritairement l'isolation thermique des parois vitrées

PARC PRIVÉ

Evolution de la distribution d'éco-PTZ en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC / SGFGAS



Nombre d'éco-PTZ distribués en 2016 (évol. 1 an)

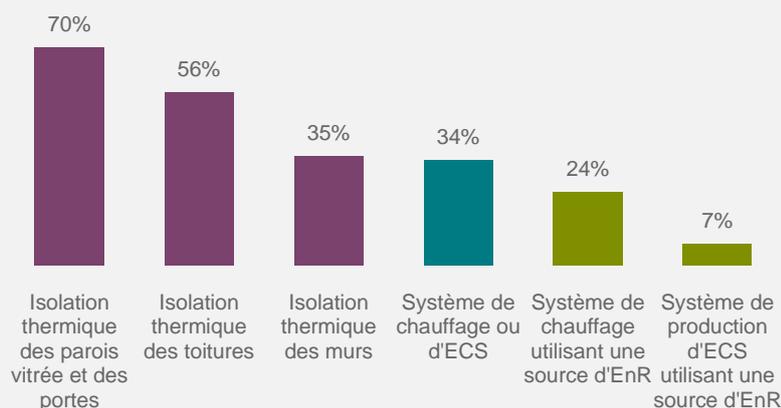
Hauts-de-France	France
1 830 +9%	22 668 -3%

Après une nette contraction du nombre d'éco-PTZ en 2015 (-30% par rapport à 2014), le dispositif destiné à financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique se redresse, en 2016, en hausse de 9% dans les Hauts-de-France. Alors qu'il est en repli de 3% au niveau national.

Ainsi, 1 830 éco-PTZ ont été distribués dans la région. Les bouquets de travaux 2 actions, représentant 57% des éco-PTZ délivrés. Ils progressent peu par rapport à 2015, à peine 1%. En parallèle, les bouquets de travaux 3 actions (34% des éco-PTZ distribués) sont plus dynamiques et augmentent de près de 23% par rapport à 2015.

Répartition des types de travaux effectués dans le cadre de l'éco-PTZ dans les Hauts-de-France

Unité : % du nombre de logements
Source : traitement CERC Hauts-de-France - SGFGAS



70% des bouquets de travaux concernent des travaux d'isolation des parois vitrées

En 2016, les principaux types de travaux concernent toujours, dans les mêmes proportions que l'année dernière, l'isolation thermique. Dans cette catégorie de travaux, on trouve au premier rang celle des parois vitrées, en deuxième position celle des toitures et au 3^{ème} rang celle des murs. Suivent ensuite les différents systèmes de chauffage.

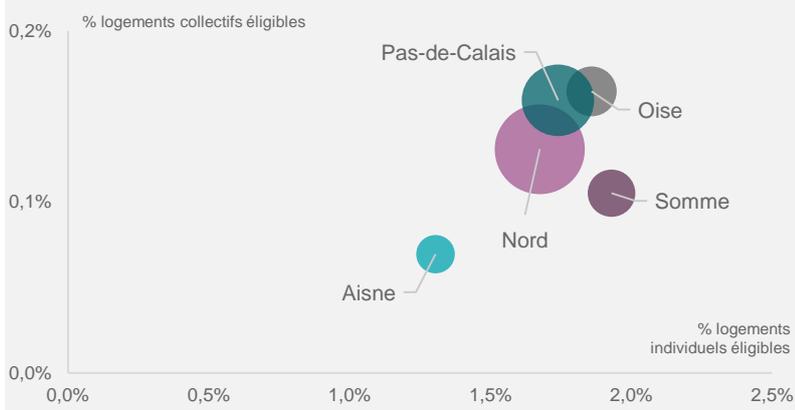
📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

L'éco-PTZ essentiellement mobilisé dans l'individuel...

PARC PRIVÉ

Distribution départementale d'éco-PTZ cumulée de 2009 à 2016 en Hauts-de-France

Unité : ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles
Source : Traitement CERC / SGFGAS, INSEE RP 2008



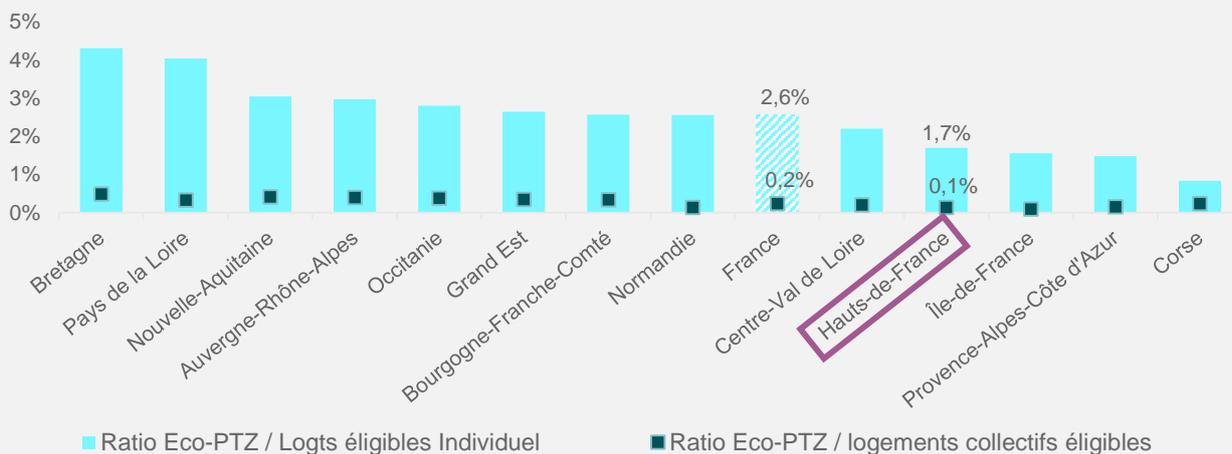
Taille des bulles proportionnelle au nombre d'éco-PTZ distribué depuis 2009

Seulement 1,3 % des logements éligibles bénéficiaires de l'éco-PTZ

Depuis la mise en place du dispositif en 2009, près de 26 600 ménages ont eu recours à un Éco-PTZ pour leurs travaux, soit 1,3% des ménages qui habitent dans un logement éligible (logements construits avant 1990). Comme au niveau national, ce sont principalement les ménages des logements individuels qui ont eu recours à ce dispositif : 1,7% des maisons éligibles ont eu recours à l'éco-PTZ. Toutefois, la région est en deçà du niveau national et se classe parmi celles qui ont eu le moins recours à ce dispositif par rapport au nombre de logements qui peuvent y prétendre.

Distribution d'éco-PTZ cumulée de 2009 à 2016 en France

Unité : ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles
Source : Traitement CERC / SGFGAS, INSEE RP 2008



0,2% des Eco-PTZ attribués pour des travaux d'économie d'énergie dans les logements collectifs éligibles

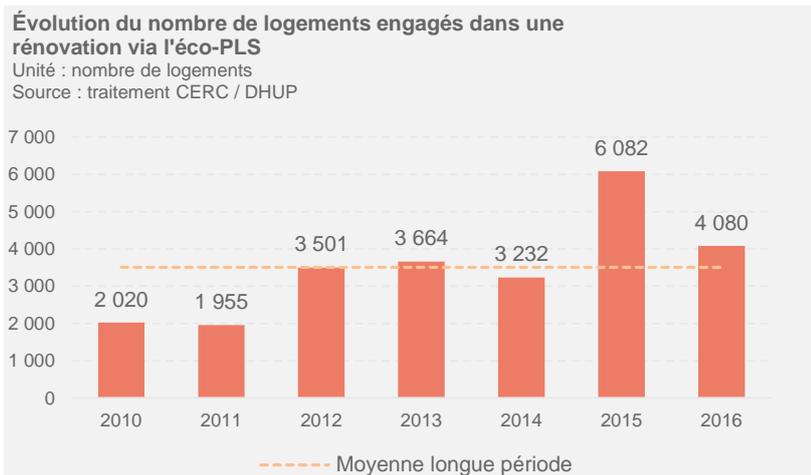
La sous représentation de l'Eco-PTZ pour le financement de travaux d'économie d'énergie dans les résidences principales collectives est avérée dans toutes les régions métropolitaines. La mise en place d'un Eco-PTZ spécifique depuis

2014 à destination des résidences principales en copropriétés, (pouvant venir en complément d'un éco PTZ individuel) semble avoir eu peu d'impact.

Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Les éco-PLS en recul après le point haut de 2015

PARC SOCIAL



Nombre de logements engagés éco-PLS en 2016 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
4 080	41 397
-33%	-23%

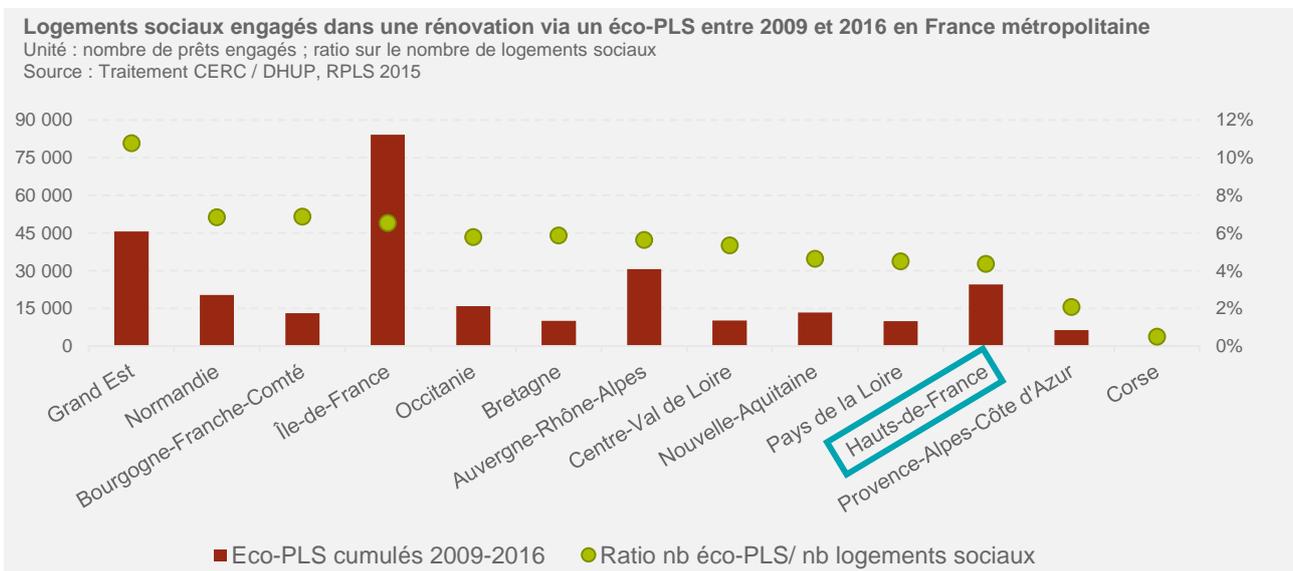
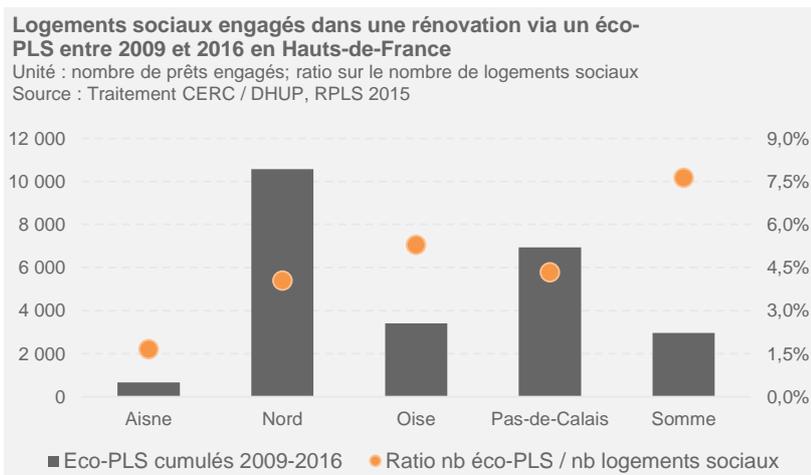
En 2016, 4 080 logements sociaux ont été engagés dans une rénovation énergétique via l'éco-PLS. Même si ce nombre est en net recul comparé à 2015, il reste supérieur à la moyenne des rénovations sur longue période (3 500 logements par an).

Le montant des travaux réalisés sur ces 4 080 logements s'élève à près de 161 M€ HT, soit un montant moyen de 39 400 € par logement.

Les Hauts-de-France, qui regroupent 12% du parc social français, représentent 10% des éco-PLS engagés en France en 2016.

24 534 logements sociaux rénovés via l'éco-PLS depuis 2009

Depuis 2009, 4,3% des logements sociaux de la région ont été rénovés via l'éco-PLS (5,9% en France).



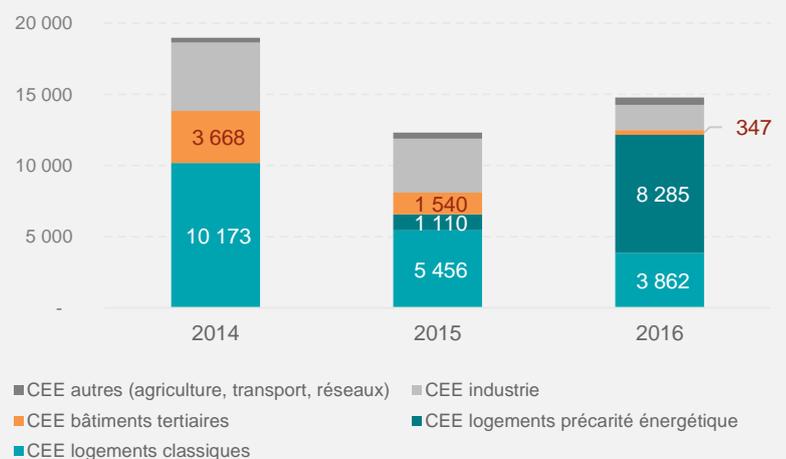
📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

En 2016, 82% des certificats d'économie d'énergie (CEE) ont été distribués dans le secteur résidentiel

Évolution du volume de CEE distribué en Hauts-de-France

Unité : GWh cumac

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire



Volume en GWh cumac de CEE (classiques et précarité énergétique) pour le logement distribué en 2016 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
12 147	106 509
+85%	+45%

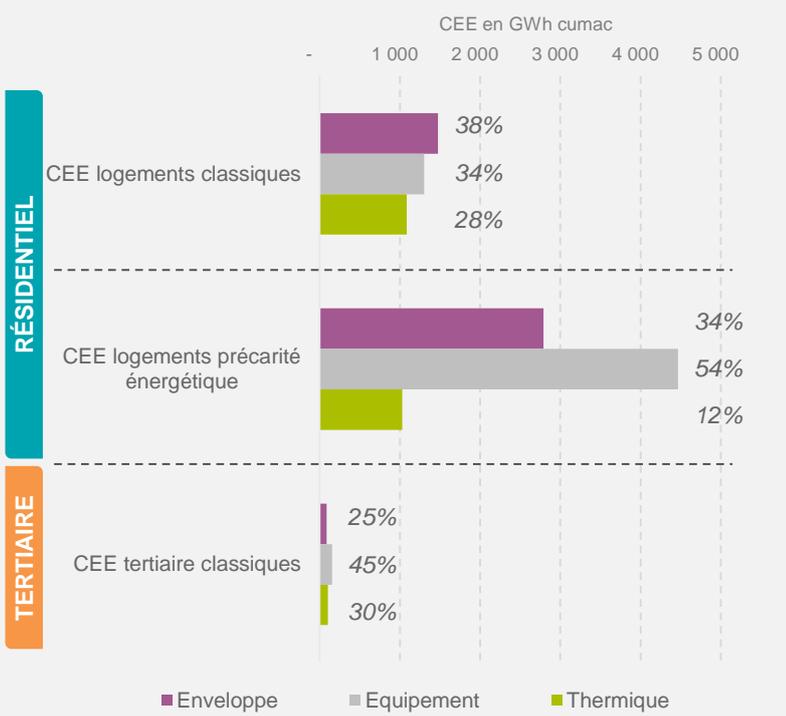
Volume en GWh cumac de CEE pour les bâtiments tertiaires distribué en 2016 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
347	5 151
-78%	-72%

Répartition des CEE distribués en 2016 par domaine d'opérations

Unité : GWh cumac

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire



📄 Les certificats d'économies d'énergie sont comptabilisés en kilowattheure (kWh) d'énergie finale économisée, cumulée, actualisée (cumac) sur la durée de vie du produit.
1 GWh cumac = 1 000 000 kWh cumac

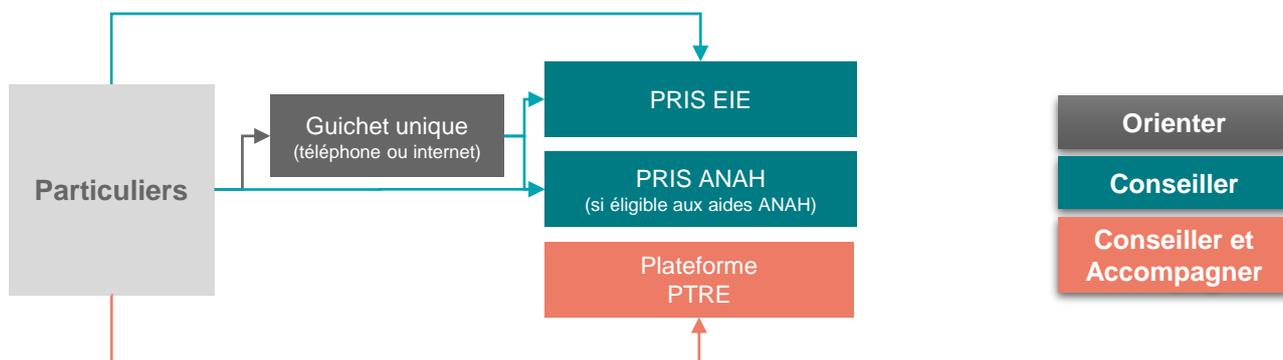
Enveloppe : isolation des combles, toitures, planchers ou murs; fenêtre ou porte-fenêtre avec vitrage isolant; ...

Équipements : lampe LED de classe A+; luminaire à modules LED; système hydro-économe; ...

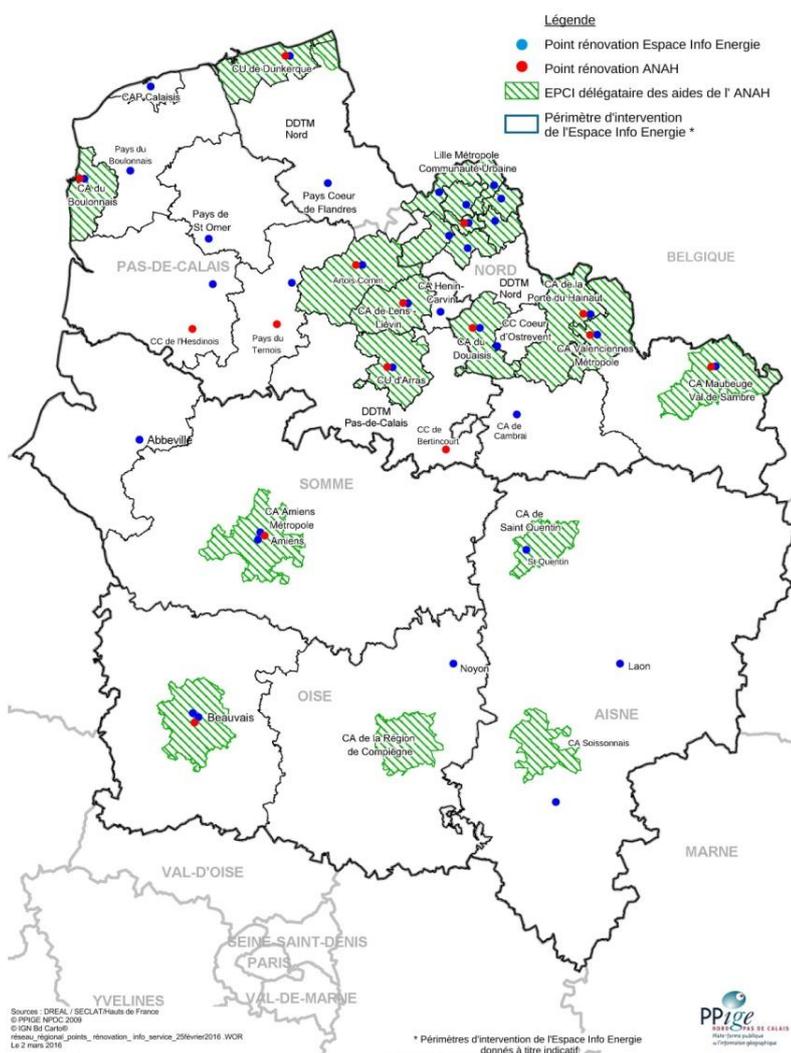
Thermique : chaudière individuelle ou collective à haute performance énergétique; appareil indépendant de chauffage au bois; isolation d'un réseau hydraulique de chauffage; système de ventilation double flux; ...

L'accompagnement des projets de rénovation énergétique dans les territoires

Les Points Rénovation Info Service (PRIS) et les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE)



RÉSEAU RÉGIONAL DES POINTS RÉNOVATIONS INFO SERVICE
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



En s'appuyant notamment sur le réseau existant des Espaces Info Énergie et les compétences des ANAH et ADIL, l'État a structuré l'offre d'accompagnement des particuliers dans la rénovation de leur logement.

La région Hauts-de-France compte 54 Points Rénovation Infos Service, dont 16 points rénovation ANAH et 38 espaces info énergie (EIE).

A partir du 1^{er} janvier 2016, des Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE) entrent en activité sur certains territoires de la région, en complément des PRIS, afin notamment d'accompagner les particuliers dans la réalisation de leur projet de rénovation.

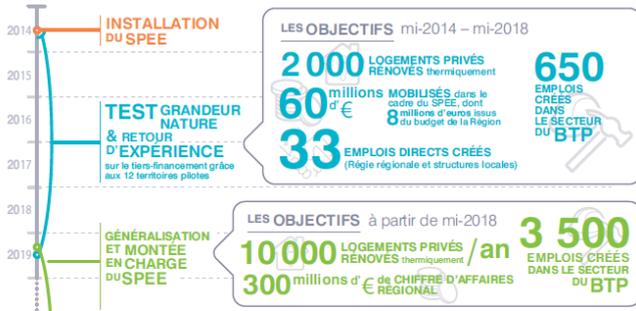
Dans les Hauts-de-France, on dénombrait début 2017 cinq plateformes territoriales de la rénovation énergétique et des projets de création.

5 territoires ont leur plateforme de conseil et d'accompagnement. Il s'agit de :

- Amiens Métropole,
- Communauté d'agglomération de Saint-Quentin,
- Communauté d'agglomération de la région de Compiègne,
- Communauté d'agglomération du Soissonnais
- Union des communautés de communes du Sud de l'Aisne (UCCSA)
- Communautés de communes de la Thiérache

L'accompagnement des projets de rénovation énergétique dans les territoires

Le SPEE (Service Public de l'Efficacité Énergétique) et son service clé en main le Picardie Pass Rénovation



PICARDIE PASS RÉNOVATION, POUR QUI ?

Picardie Pass Rénovation accompagne tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels, sans condition de ressources, quels que soient l'âge et le type d'habitation. Il concerne aussi les copropriétaires privés, les sociétés civiles immobilières, le petit tertiaire et les communes ayant des logements locatifs à rénover.



Faciliter le passage à l'acte des ménages propriétaires

Il s'agit à travers ce dispositif d'inciter les ménages et les copropriétaires à réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Massifier la rénovation énergétique dans le parc privé

Jusqu'en 2017, le dispositif sera déployé sur des secteurs précis d'habitation de l'ex Picardie. Ensuite il sera généralisé à l'ensemble des Hauts-de-France.

Les chiffres à fin octobre 2017



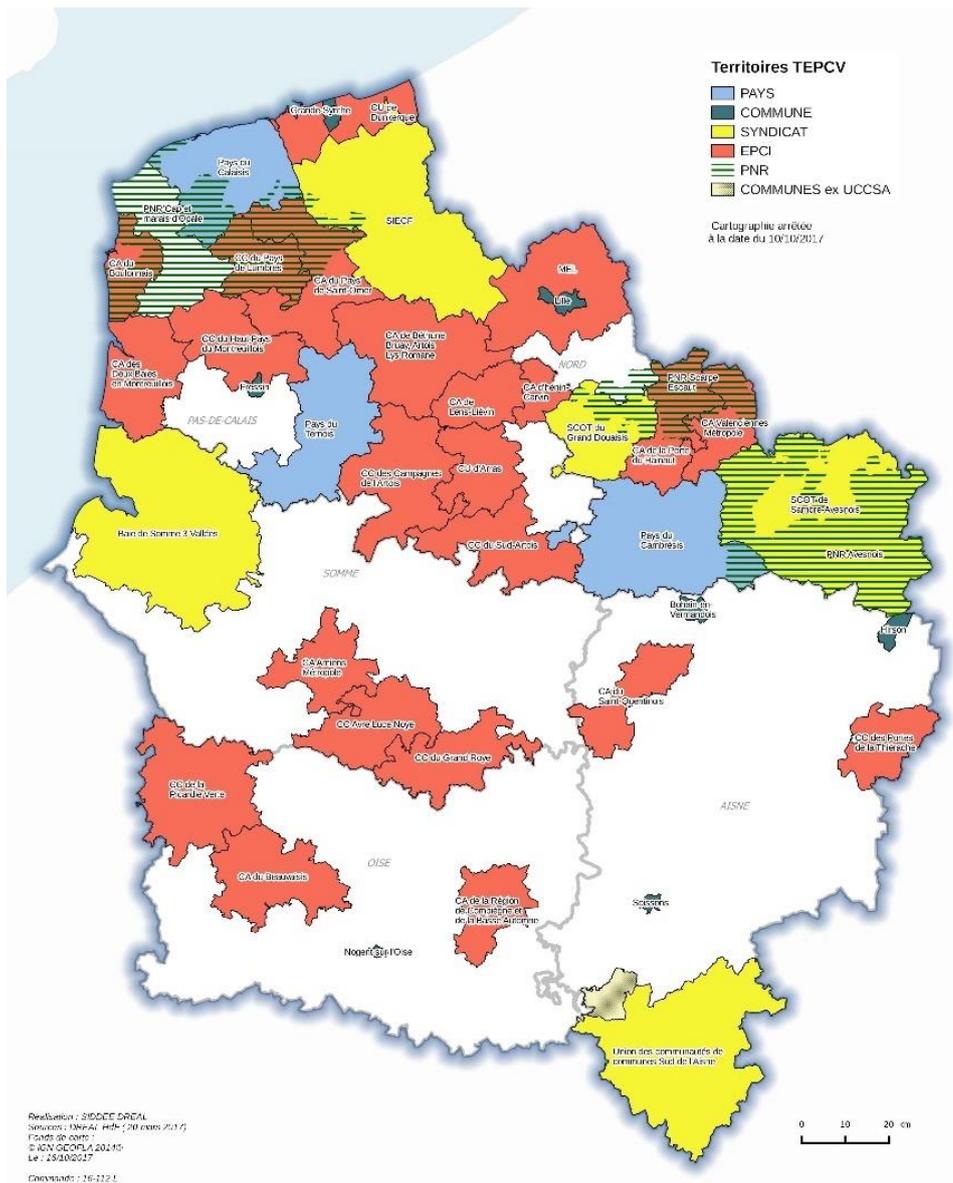
Source : site internet Picardie Pass Rénovation : www.pass-renovation.picardie.fr/ rapport d'activité octobre 2017

Issu d'une expérimentation réalisée sur 3 ans sur les territoires de la Picardie, le SPEE (la régie régionale du Service Public de l'Efficacité Énergétique) est opérationnel depuis mi-2014. Il fonctionne comme un guichet unique et s'appuie sur le dispositif Picardie Pass Rénovation: service clé en main associant un accompagnement technique complet et une solution de financement reposant sur le principe du tiers financement.

L'accompagnement des projets de rénovation énergétique dans les territoires

Les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Territoires lauréats de l'appel à projet TEPCV (mars 2017)
Source : DREAL Hauts-de-France



Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Six domaines d'actions sont prioritaires dans ces territoires :

- La réduction de la consommation d'énergie;
- La diminution des pollutions et le développement des transports propres;
- Le développement des énergies renouvelables;
- La préservation de la biodiversité;
- La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets;
- L'éducation à l'environnement.

Rappel sur les signes de reconnaissances

Les signes de reconnaissance regroupent deux type de démarches

Les démarches de qualité environnementale : il s'agit d'intégrer dans la conception, la réalisation voire l'usage d'un bâtiment la prise en compte de plusieurs aspects environnementaux (gestion des ressources, performance énergétique, santé, confort...). Ces démarches sont validées par une certification par un organisme accrédité ou une reconnaissance par une association interprofessionnelle compétente.

Une démarche de qualité environnementale est généralement accompagnée d'une exigence minimum de performance énergétique et peut proposer l'obtention d'un label plus exigeant en option.

Les démarches de performance énergétique : il s'agit de concevoir et réaliser un bâtiment dont la consommation énergétique sera sous un seuil défini réglementairement. Ces démarches se concentrent par conséquent essentiellement sur la prise en compte de l'aspect énergétique (équipements performants, isolation, étanchéité à l'air, ...) et peuvent être validées par l'obtention d'un label de performance énergétique (non systématique).

Une labellisation de performance énergétique doit obligatoirement être demandée à l'un des quatre certificateurs reconnus par l'Etat et accrédités par le COFRAC (Cerqual, Cequami et Promotelec pour les logements, Certivea pour les locaux). Le label est associé à l'une des certifications de qualité proposées par les certificateurs. Il n'est donc pas nécessairement associé à une démarche de qualité environnementale du bâtiment.

Les démarches de qualité environnementale et les performances énergétiques associées

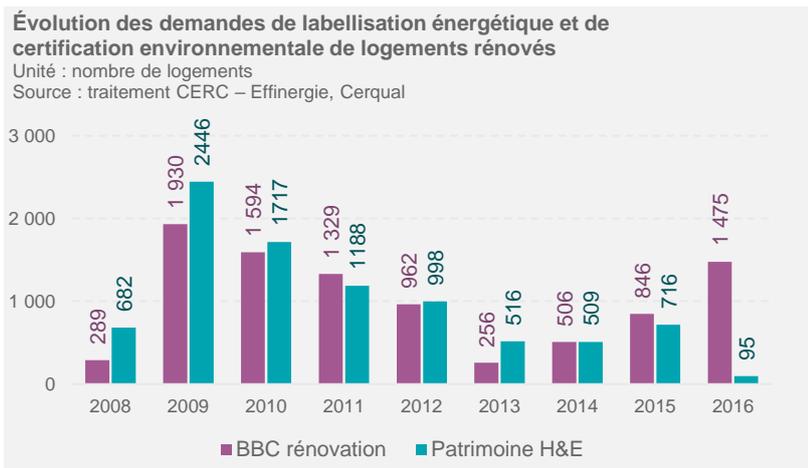
Organisme	Type de construction				Démarches de qualité environnementale		Type de démarche		Phases des opérations prises en compte			Niveau minimum de performance énergétique associé aux démarches						
	Maison individuelle (en secteur diffus)	Maison individuelle groupées	Logement collectif	Tertiaire	Neuf	Réhabilitation	Certification	Reconnaissance	Conception	Réalisation	Usage	HPE 2005	THPE / THPE EnR 2005	BBC-Effinergie	RT 2012	Niveau RT 2012 -10%	Effinergie +	BEPOS Effinergie
Certivea				✓	NF bâtiments tertiaires - démarche HQE		✓		✓	✓		✓	en option	en option	✓		en option	en option
Cerqual		✓	✓		Habitat & Environnement	Patrimoine Habitat & Environnement	✓		✓	✓		✓	en option	en option	✓	en option	en option	en option
					NF logements - démarche HQE		✓		✓	✓		✓	en option	en option	✓	en option	en option	en option
Cequami	✓				NF maison individuelle - démarche HQE	NF maison rénovée - démarche HQE	✓		✓	✓		✓	en option	en option	✓	en option	en option	en option
Promotelec	✓	✓	✓		Label Performance – mention «Habitat respectueux de l'environnement »		✓		✓	✓					✓		en option	en option

Si soumis à la RT 2005
Si soumis à la RT 2012

📍 Sur le parc existant, des labellisations énergétiques et environnementales ...

Les labellisations énergétiques et la qualité environnementale des logements

LOGEMENTS RÉNOVÉS



Nombre de logements rénovés avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale en 2016 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
Labellisations énergétiques	1 475 +74%	16 298 +7%
Certifications environnementales	95 -87%	1 270 -54%

En 2016, 1 475 logements rénovés ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation, soit 9% des demandes recensées en France.

De 2007 à 2016, en région, 9 187 logements ont été engagés dans une labellisation énergétique pour des logements rénovés. Ce volume place les Hauts-de-France au 3^{ème} rang des régions françaises, derrière l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

Les demandes de certification de

qualité environnementale pour des logements rénovés régressent fortement en 2016.

Les engagements recensés en région représentent 7% du national en 2016, alors qu'en cumul de 2007 à 2016, 15% des demandes de certification passées en France l'ont été dans les Hauts-de-France.

Avec un total de 8 867 logements engagés dans une démarche environnementale, la région se place en 2^{ème} position, toutefois très loin derrière l'Île-de-France.

i La certification «**Patrimoine Habitat & Environnement**», délivrée par Cerqual, est applicable aux logements collectifs et individuels groupés de plus de 10 ans. Il s'agit d'une démarche qui a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement.

📍 Sur le parc existant, des labellisations énergétiques et environnementales ...

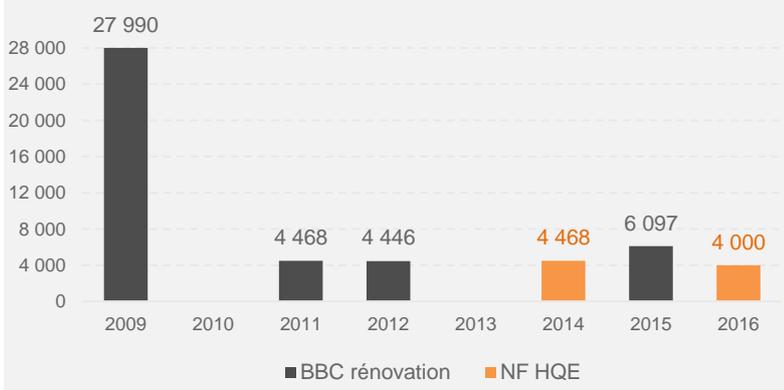
Les labellisations énergétiques et la qualité environnementale des bâtiments tertiaires rénovés

TERTIAIRE RÉNOVÉ

Évolution des demandes de labellisation énergétique et de certification environnementale de bâtiments tertiaires rénovés

Unité : surfaces en m²

Source : traitement CERC – Effinergie, Certivéa



En 2016, aucun bâtiment tertiaire n'a fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation en Hauts-de-France.

De 2007 à 2016, en région, 43 001 m² de locaux ont été engagés dans une labellisation énergétique pour bâtiments rénovés.

Les Hauts-de-France arrivent à la 6^{ème} place des régions françaises, regroupant seulement 1% des

demandes passées au niveau national.

Une demande de certification NF HQE pour un bâtiment situé dans l'Oise a été enregistrée en 2016.

En région, depuis 2007, 8 468 m² de locaux rénovés ont été engagés dans une démarche de qualité environnementale. Comme en France, le recours aux signes de reconnaissance pour des bâtiments tertiaires reste peu sollicité.

Surfaces de bâtiments tertiaires rénovés avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale en 2016 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
Labellisations énergétiques	0 m ²	415 193 m ²
Certifications environnementales	4 000 m ²	385 157 m ²

❗ La certification « NF bâtiments tertiaires – démarche HQE® » est délivrée par Certivéa, filiale du CSTB. Elle concerne les phases de programmation, de conception et de réalisation en neuf ou en réhabilitation. Une certification NF équipement sportifs – démarche HQE ainsi qu'une certification NF bâtiments tertiaires en exploitation – démarche HQE ont également été développées.

Sur le parc neuf, des labellisations énergétiques et environnementales concentrées sur certains territoires

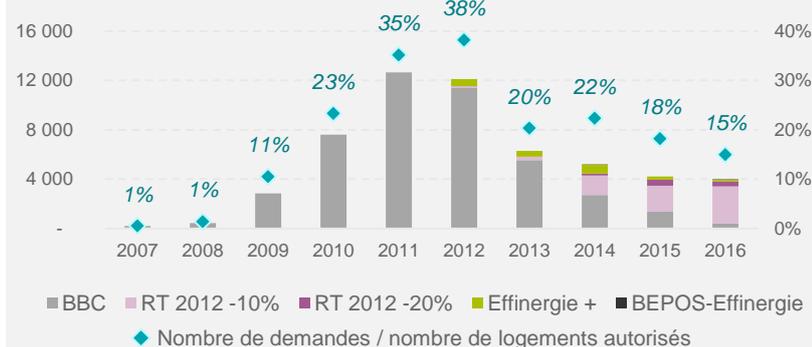
Les labels plus performants prennent le relais du BBC

LOGEMENTS NEUFS

Évolution des demandes de labellisation énergétique de logements en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements – ratio nombre de logements

Source : traitement CERC – Effinergie, Cerqual, Cequami, Sitadel



Nombre de logements avec demande de labellisation énergétique > RT 2012 en 2016 (Evol. 1 an)

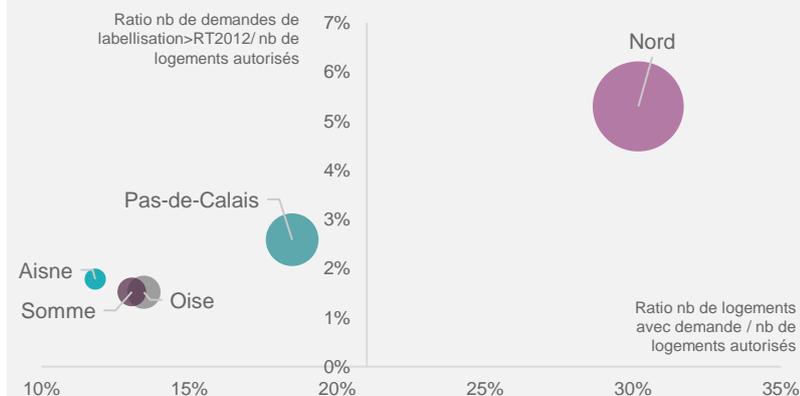
Hauts-de-France	France
3 570	48 752
+26%	+40%

En 2016, 3 570 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation d'un niveau supérieur à la RT 2012. Le label RT 2012 -10% reste le plus sollicité (84% des demandes) et progresse de 44% par rapport à 2015. À l'inverse, le label Effinergie +, qui peine à démarrer depuis sa mise en place, régresse de 37% en 2016.

Bilan des demandes de labellisation énergétique des logements en Hauts-de-France de 2007 à 2016

Unité : ratio nombre de logements

Source : Traitement CERC / Effinergie, Cerqual, Cequami, Sitadel



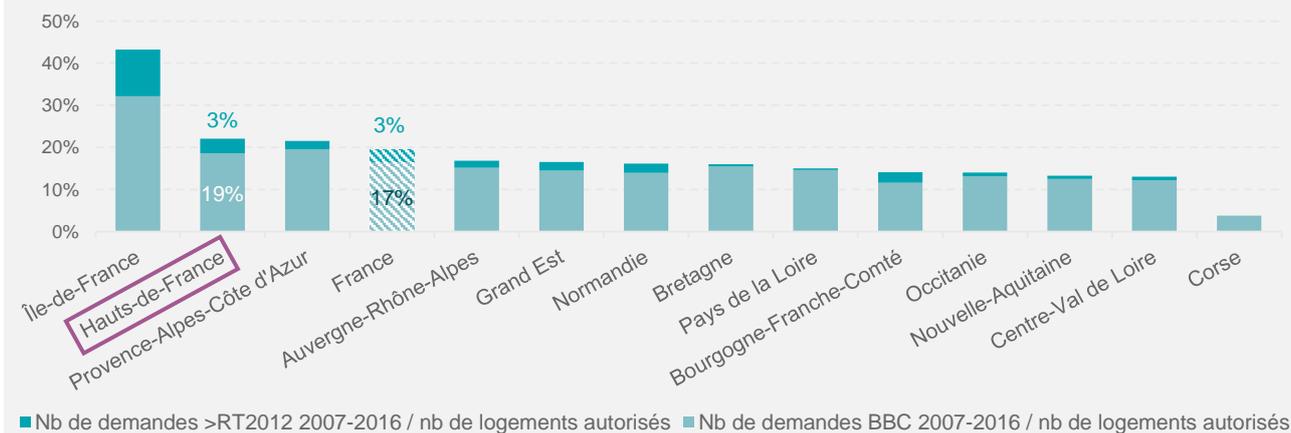
15% des autorisations avec demande de labellisation énergétique en 2016

Depuis 2007, 22% des logements autorisés ont fait l'objet d'une demande de label énergétique en Hauts-de-France (19,4% en France). Le département du Nord se distingue avec davantage de demandes toutes labellisations confondues (30% des autorisations depuis 2007) et de demandes de labels d'un niveau supérieur à la RT 2012 (5,3% des autorisations contre 3,5% en région).

Bilan des demandes de labellisation énergétique 2007-2016 dans les logements en France

Unité : ratio nombre de logements

Source : Traitement CERC / Effinergie, Cerqual, Cequami, Sitadel



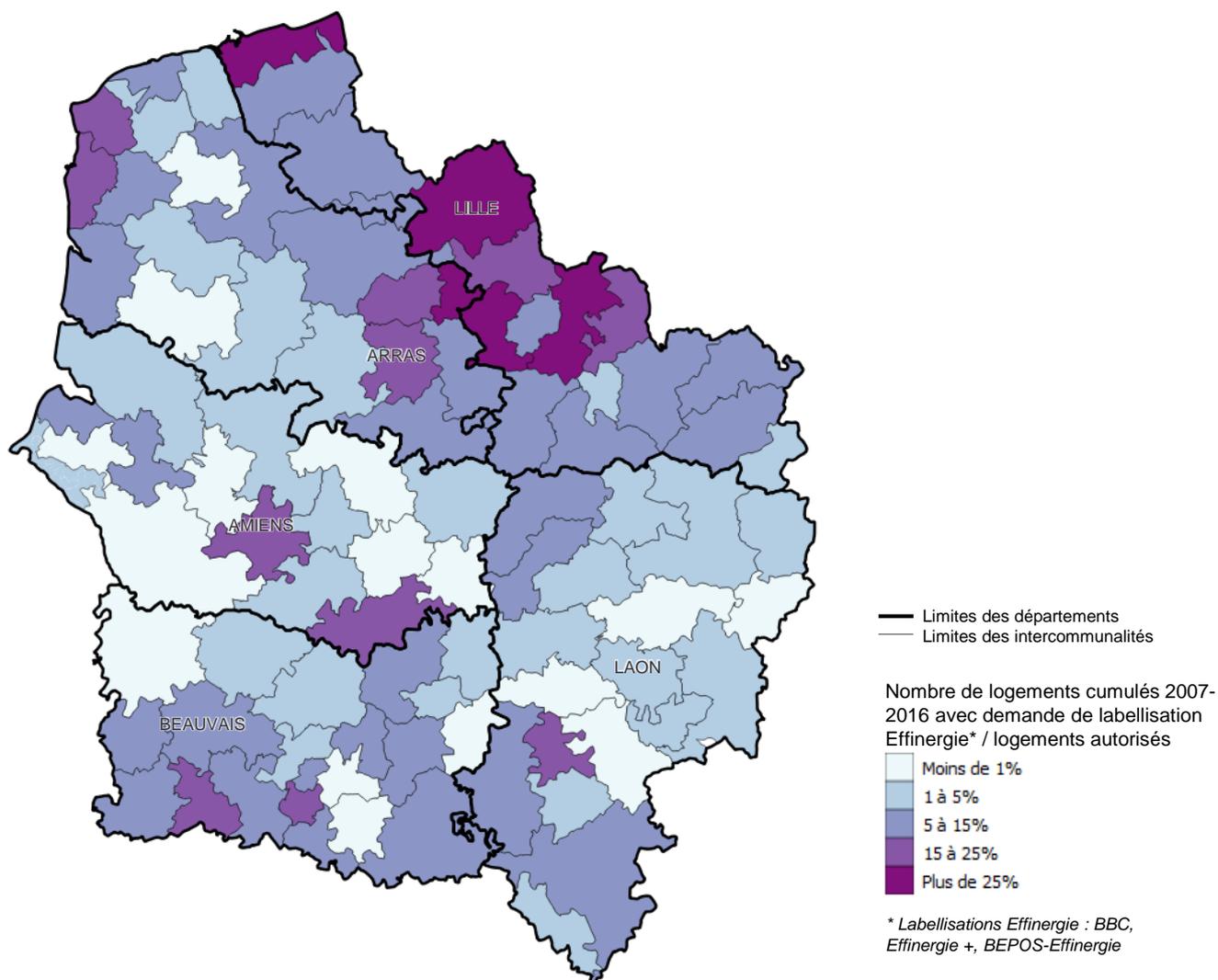
Sur le parc neuf, des labellisations énergétiques et environnementales concentrées sur certains territoires

Des disparités territoriales en matière de construction neuve durable

LOGEMENTS NEUFS

Demandes de labellisation Effinergie par rapport aux autorisations 2007-2016

Sources : Effinergie, Sitadel, INSEE – traitement CERC



La part de logements faisant l'objet d'une demande de labellisation énergétique délivrée par Effinergie par rapport aux logements autorisés varie fortement d'une intercommunalité à l'autre.

Sur 5 territoires, situés au nord de la région, plus de ¼ des logements construits ont fait l'objet d'une demande : Métropole Européenne

de Lille (35%), communauté d'agglomération du Douaisis (34%), CA d'Hénin-Carvin (30%), CA de la Porte du Hainaut (29%) et communauté urbaine de Dunkerque (26%).

Les territoires plus ruraux, notamment dans l'Aisne et la Somme, sont moins demandeurs de reconnaissances de logements neufs.

Cette hétérogénéité peut, en partie, s'expliquer par le type de logements construits. Les grandes agglomérations construisent davantage de logements collectifs, or 72% des demandes de labellisation concernent des appartements. Seulement 28% des demandes portent sur des maisons individuelles.

Sur le parc neuf, des labellisations énergétiques et environnementales concentrées sur certains territoires

Progression des démarches de qualité environnementale des logements neufs

LOGEMENTS NEUFS

Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements

Sources : Traitement CERC / CERQUAL



Nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en 2016 (évol. 1 an)

Hauts-de-France

3 082
+15%

France

62 359
+24%

En 2016, 3 082 logements se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale.

Les demandes de label NF HQE, peu sollicitées les années précédentes, ont été multipliées par 6,5 en 2016. La certification Habitat & Environnement est en perte de vitesse (-50% sur un an).

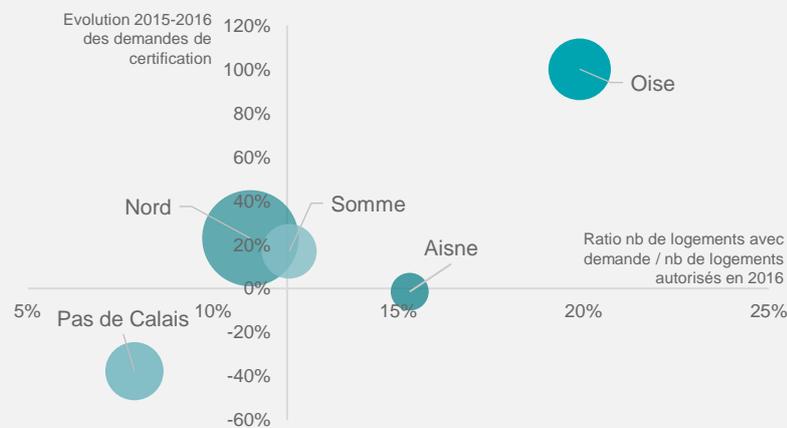
12% des logements autorisés engagés dans une démarche environnementale en 2016

Le département de l'Oise a enregistré une forte hausse des demandes de certification environnementale en 2016. 20% des logements autorisés sont engagés dans une démarche de qualité environnementale.

Dynamique départementale des certifications de qualité environnementale

Unité : évolution et ratio nombre de logements

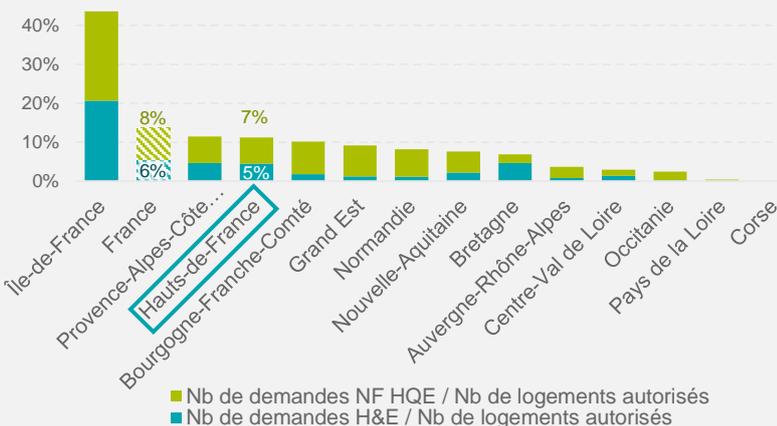
Source : Traitement CERC / Effinergie, Cerqual, Cequami, Sitadel



Demandes de certification de qualité environnementale / logements autorisés en 2016 en France

Unité : ratio nombre de logements

Source : Traitement CERC / Cerqual, Cequami, Sitadel



📌 Lancée en 2003 par l'Association QUALITEL, la certification Habitat & Environnement est une démarche qui a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement. Elle est applicable aux opérations de logements neufs en immeubles collectifs et individuels groupés.

La certification NF – démarche HQE intègre à la fois les exigences de qualité globale de l'ouvrage de la certification NF maisons individuelles et les exigences environnementales de la démarche Haute Qualité Environnementale élaborée par l'association du même nom. La certification est attribuée à un constructeur pour l'ensemble de sa production.

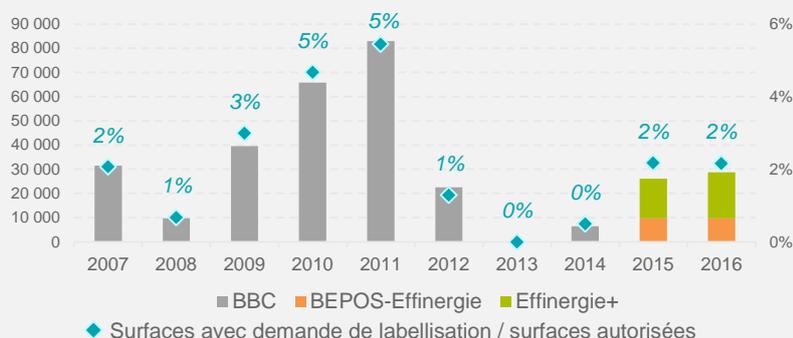
Sur le parc neuf, des labellisations énergétiques et environnementales concentrées sur certains territoires

Progression de la prise en compte du développement durable dans la construction neuve de bâtiments tertiaires

TERTIAIRE NEUF

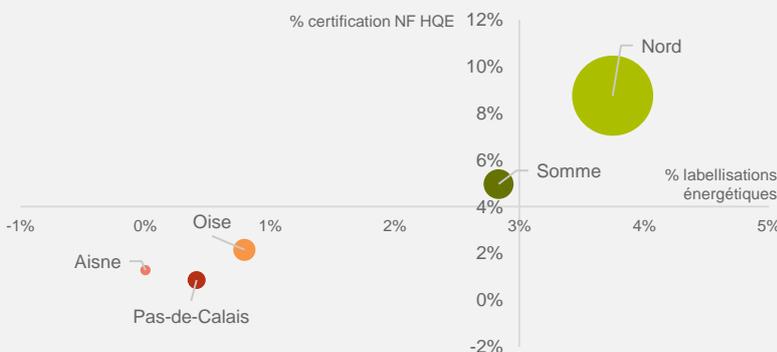
Évolution des demandes de labellisation énergétique de bâtiments tertiaires en Hauts-de-France

Unité : surface de bâtiments tertiaires en m² SHON
Source : Traitement CERC / Effinergie, Sitadel



Surfaces de bâtiments tertiaires avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale NF HQE sur les surfaces autorisées 2007-2016

Unité : surface de bâtiments tertiaires en m² SHON
Source : Traitement CERC / Effinergie, Certivea, Sitadel



Surfaces de bâtiments tertiaires avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale en 2016 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
Labellisations énergétiques	28 686 m ² +10%	462 107 m ² -38%
Certifications NF HQE	138 937 m ² + n.s.	1 663 905 m ² -20%

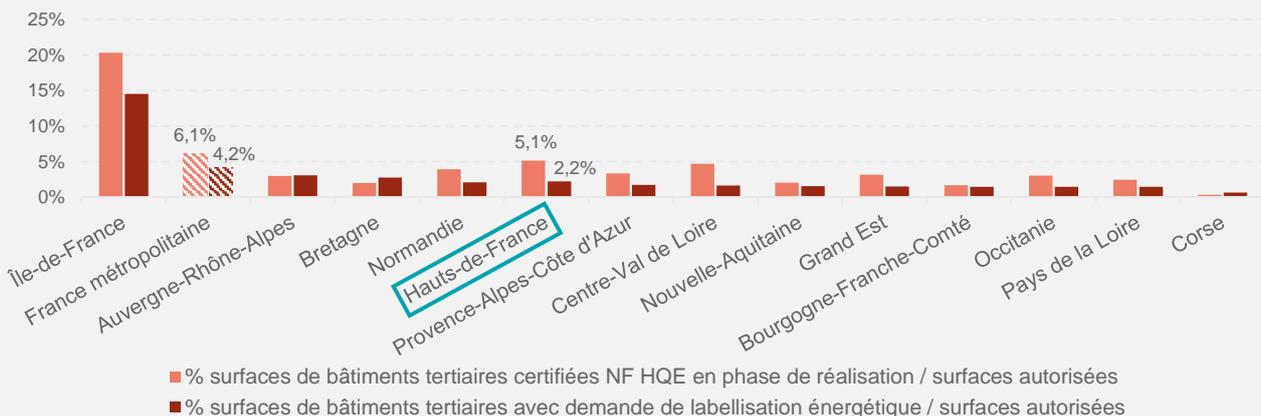
En 2016, les surfaces ayant fait l'objet d'une demande de labellisation Effinergie + ont augmenté de 16% en un an, alors que les demandes de label BEPOS sont restées stables. Ces demandes concernent des bâtiments tertiaires du Nord.

10% des surfaces autorisées avec demande de certification environnementale en 2016

Comme les labellisations énergétiques, les demandes de certification de qualité environnementale sont en hausse en région, contrairement à la tendance nationale.

Surface de bâtiments tertiaires avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale NF HQE vs la surface autorisée 2007 - 2016 en France

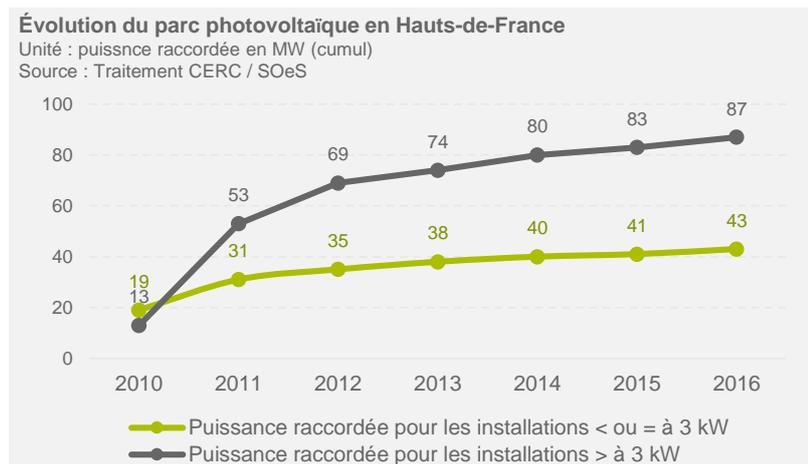
Unité : surface de bâtiments tertiaires en m² SHON -Source : Traitement CERC / Effinergie, Certivea, Sitadel



L'installation d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable

Lente progression du parc solaire photovoltaïque

ÉNERGIES RENEUVELABLES



Puissance solaire photovoltaïque installée cumulée à fin 2016 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
Total installations	129 MW	7 202 MW
	+4%	+10%
dont installations de puissance ≤ à 3 kW	43 MW	760 MW
	+3%	+2%

À fin 2016, avec 129 MW installés, la région atteint 19% de l'objectif fixé par le SRCAE pour 2020 (690 MW).

4,5 MW raccordés en 2016 dont 1,2 MW pour des installations ≤ 3 kW



Les installations d'une puissance égale ou inférieure à 3 kW, essentiellement intégrées au bâti, regroupent 1/3 de la puissance installée dans les Hauts-de-France. Les petites installations sont bien représentées en région. En effet, elles représentent 6% de la puissance installée en France contre 2% pour le total des installations. 48% de la puissance solaire photovoltaïque régionale est installée dans le Nord et 21% dans le Pas de Calais.

Les équipements solaires thermiques

En 2016, 1 675 m² d'équipements solaires thermiques ont été vendus en région, principalement des chauffe-eaux solaires individuels. Les CESI vendus en Hauts-de-France représentent 6% du marché national alors que les ventes de SSC pèsent à peine 1%. Les ventes d'équipements solaires

thermiques ont fortement diminué en 2016, elles ont été divisées par 3 depuis 2013. Les CESI sont concurrencés par les chauffe-eaux thermodynamiques, notamment dans la construction neuve depuis la mise en place de la RT 2012.

Équipements solaires thermiques individuels vendus en 2016 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
CESI	1 623 m²	28 950 m²
		-33%
SSC	52 m²	3 660 m²
		-22%

CESI : Chauffe-eau solaire individuel
SSC : Système solaire combiné

Source : Observ'ER

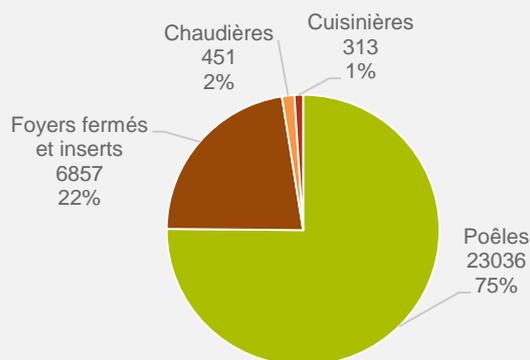
📍 L'installation d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable

Nouveau recul du marché des appareils de chauffage au bois

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Répartition des appareils vendus en 2016 en Hauts-de-France

Unité : nombre d'appareils
Source : Traitement CERC / Observ'ER



i L'enquête Observ'ER ne prend pas en compte les foyers ouverts individuels, les appareils de chauffage bois destinés aux bâtiments collectifs et aux bâtiments tertiaires ou industriels. Les appareils de puissance inférieure à 36 kW ne font pas parti du champ de l'enquête.

Le label Flamme Verte a pour vocation de promouvoir l'utilisation du bois par des appareils de chauffage performants dont la conception répond à une charte de qualité exigeante en termes de rendement énergétique et d'émissions polluantes, sur laquelle s'engagent les fabricants, signataires de la charte Flamme Verte. De plus, Flamme Verte apporte la garantie que ces appareils respectent l'environnement en émettant très peu de monoxyde de carbone (CO) et de particules fines dans l'atmosphère. (source : flammeverte.org)

Ventes d'appareils individuels de chauffage au bois en 2016 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
30 563	346 525
-4%	-9%

9% des appareils de chauffage au bois vendus dans les Hauts-de-France en 2016

Les ventes d'appareils individuels de chauffage au bois sont en baisse pour la 3^{ème} année consécutive en France.

La part d'appareils labellisés Flamme Verte s'élève à 88% pour les poêles, 73% pour les foyers et inserts et 56% pour les chaudières.

14% des appareils vendus en 2016 ont été installés dans des logements neufs. Les foyers fermés et inserts et poêles sont principalement vendus pour des opérations d'équipement dans des logements existants alors que les chaudières sont davantage sollicitées pour des opérations de renouvellement du système de chauffage.

Le marché des appareils de chauffage au bois a généré plus de 427 M€ en France (matériel et pose).

Le marché des pompes à chaleur

En 2016, les ventes de pompes à chaleur en Hauts-de-France représentent 6% du marché national.

En France, 81% des pompes à chaleur ont été installées dans le secteur résidentiel et 19% dans le secteur tertiaire.

Le marché des PAC Air/Air est principalement orienté sur des opérations de rénovation de l'existant (92%) comme le marché des PAC géothermiques (65%).

Les PAC Air/Eau sont les plus présentes dans le neuf.

Ventes de pompes à chaleur (PAC) en 2016 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
PAC géothermiques	83	3 095
PAC Air/Air et Air/Eau	27 632	446 745
		-19%
		+10%

Source : Observ'ER

📍 Les logements rénovés comparés aux objectifs des SRCAE et du PREH

Objectif SRCAE
53 000 logements privés entièrement rénovés par an

L'ensemble des rénovations de type bouquet minimum

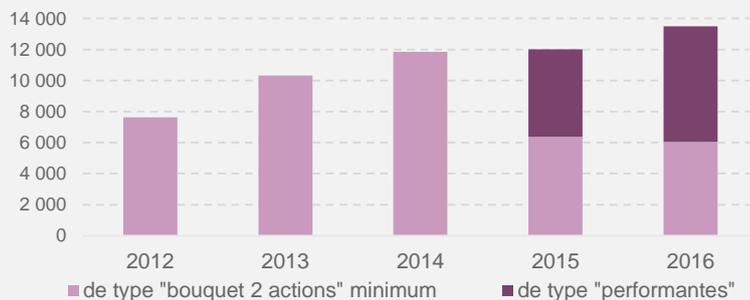
AVEC AIDES
48 à 54%

Les rénovations « performantes »

AVEC AIDES
26 à 29%

Rénovations performantes : rénovations intégrant des actions d'isolation sur au moins 2 postes parmi murs, toitures et fenêtres, ou permettant un gain énergétique d'au moins 35%.

Évolution du nombre de logements privés rénovés énergétiquement « au cours de l'année » avec recours aux aides



La CERC n'est pas en mesure d'estimer les rénovations performantes avant 2015

Entre **25 700 et 28 700** logements **privés** entièrement rénovés à l'issue de l'année 2016 (de type bouquet 2 actions minimum)

Dont :

- 12 700 à 14 200 logements rénovés énergétiquement au cours de l'année 2016 avec recours à un ou plusieurs dispositifs d'aide (crédit d'impôts, éco-PTZ, Habiter mieux).
- 13 000 à 14 500 rénovations étalées avec recours aux aides. Il s'agit de logements pour lesquels une action réalisée en 2016 se conjugue avec une ou plusieurs actions antérieures (depuis 2013), ce qui permet de terminer la rénovation énergétique en 2016.

Parmi toutes ces rénovations énergétiques de logements privés, seules **13 900 à 15 600** peuvent être considérées comme **performantes**

ⓘ Ces différents résultats ont été obtenus sur la base d'une méthode d'estimation développée par le Réseau des CERC. Elle se base sur des hypothèses de cumul des dispositifs, sur l'évolution du recours au crédit d'impôts mais aussi sur la part des rénovations énergétiques ayant recours aux dispositifs d'aide selon l'enquête OPEN.

Objectif SRCAE
10 000 logements sociaux entièrement rénovés par an

L'ensemble des rénovations de type bouquet minimum

AVEC ÉCO-PLS
41%

AVEC OU SANS
ÉCO-PLS
83%

Les rénovations « performantes »

AVEC ÉCO-PLS
36%

Rénovations performantes : logements ayant une étiquette A, B ou C après travaux.

Plus de **4 000** logements **sociaux** engagés dans une rénovation énergétique **en 2016 via l'éco-PLS**

Compte tenu du fort pouvoir incitatif de ce dispositif, la CERC estime que 88% de ces rénovations peuvent être considérées comme performantes.

À noter que l'éco-PLS ne couvre pas la totalité des rénovations énergétiques réalisées sur le parc social.

L'URH Hauts-de-France dénombre **8 276 réhabilitations de logements sociaux** livrées en 2016, soit 83% de l'objectif du SRCAE (d'après une enquête réalisée début 2017).

📍 Le marché de la rénovation énergétique générateur d'activité

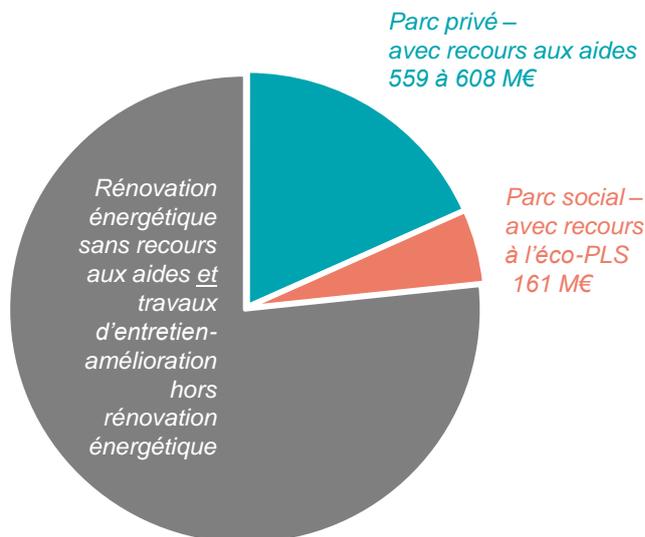
Le chiffre d'affaires généré via les outils de financement

Chiffre d'affaires 2016

3,2 milliards d'€

pour l'ensemble de l'entretien-rénovation du logement en région Hauts-de-France

Source : CERC Hauts-de-France – méthode Comptes de production du Réseau des CERC



Volume de montant de travaux pour l'amélioration énergétique des logements

Part de marché de la rénovation énergétique **logement privé avec recours aux aides**

17,5 à 19%

Part de marché de la rénovation énergétique **logement social (avec éco-PLS)**

5%

720 à 770 M€ HT de travaux d'amélioration énergétique réalisés en 2016 en région avec recours aux aides.

Il s'agit d'actions ayant potentiellement eu un impact sur la consommation énergétique du logement, que ce soit dans le cadre d'un bouquet d'action ou d'une action seule.

Il s'agit de travaux portant sur les postes d'isolation (murs, toitures et ouvertures) ou les changements d'équipement (chauffage ou eau chaude sanitaire).

Ce montant de travaux représente **22,5% à 24% du chiffre d'affaires entretien-rénovation de logement** des entreprises des Hauts-de-France.

161 M€ de travaux ont été consacrés à la rénovation énergétique du logement social en 2016 avec recours à l'éco-PLS. L'amélioration énergétique du parc de logement social représente 5% de l'activité entretien-rénovation des entreprises de la région. Cette part est en net recul comparé à 2015, ce qui s'explique par la baisse du nombre de logements sociaux engagés dans l'éco-PLS.

📌 On considère cette fois l'ensemble des actions d'amélioration énergétique, qu'il s'agisse de bouquets d'actions ou d'actions seules portant sur les postes énergétiques (toiture, murs, ouvertures, chauffage, eau chaude sanitaire) afin de mesurer l'impact de l'amélioration énergétique sur l'activité des entreprises. Tous les montants ci-dessous sont Hors Taxes.

📍 Des impacts économiques variables selon les dispositifs d'aide

Le chiffre d'affaires généré via les outils de financement

Crédit d'impôt		Logements privés
1€ crédit d'impôt distribué en 2016	=	3,8 € de travaux éligibles réalisés ▼ sur un an
▶ En 2016 (travaux 2015) : 160 M€ de crédit d'impôt distribués	➔	613,8 M€ de travaux éligibles 114 350 ménages bénéficiaires
▶ De 2014 à 2016 : 306,3 M€ de crédit d'impôt distribués	➔	1 460 M€ de travaux éligibles 245 097 ménages bénéficiaires

Source : traitement CERC / DGFiP

Habiter mieux		Logements privés aux revenus modestes
1€ d'aide Habiter Mieux (FART) distribuée	=	10,5 € de travaux éligibles réalisés ▲ sur un an
▶ En 2016 : 8,9 M€ d'aides FART distribuées	➔	106,3 M€ de travaux éligibles 3 881 logements réhabilités
▶ De 2014 à 2016 : 36,1 M€ d'aides FART distribuées	➔	273,8 M€ de travaux éligibles 12 027 logements réhabilités

Source : traitement CERC / DREAL

FART : Fonds d'aide à la rénovation thermique

📍 Des impacts économiques variables selon les dispositifs d'aide

Le chiffre d'affaires généré via les outils de financement



📍 Structure des entreprises du Bâtiment

Les chiffres clés des activités sectorielles

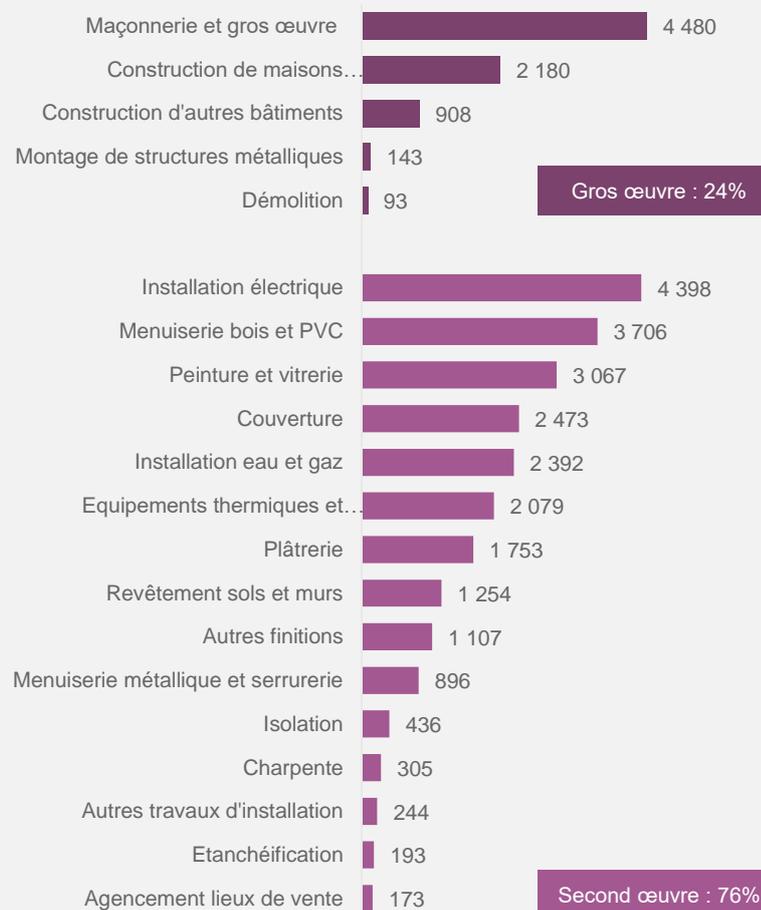


Sources : INSEE SIRENE, Acoiss-Urssaf

Établissements de Bâtiment selon l'activité en Hauts-de-France

Unité : nombre d'établissements en 2015

Source : traitement CERC / INSEE SIRENE



32 280 établissements de bâtiment dont 65% sans salarié

Les Hauts-de-France regroupent 6% des établissements de bâtiment français.

Par rapport à la moyenne nationale, les établissements de second œuvre sont bien représentés en région (76% des établissements contre 73% en France).

En 2016, les établissements de bâtiment employaient 84 200 salariés, soit 1% de moins qu'en 2015 et 20% de moins par rapport à 2008.

Alors que le nombre de salariés est stabilisé, de fortes disparités existent selon les secteurs d'activité.

Le secteur de l'isolation, particulièrement dynamique, a connu une croissance à court terme (+22% de salariés de 2015 à 2016) et à moyen terme (+7% par rapport à 2008).

À l'inverse, le nombre de salariés baisse depuis 2008 dans les secteurs de la maçonnerie et construction de bâtiments, ainsi que dans les secteurs liés aux finitions (revêtement sols et murs, peinture et vitrerie).

La montée en compétence des entreprises avec la qualification RGE

Des professionnels RGE principalement mobilisés sur les travaux d'isolation

Évolution du nombre d'établissements RGE en Hauts-de-France

Unité : nombre d'établissements
Source : Traitement CERC / DHUP



Nombre d'établissements RGE à fin octobre 2017 (évol. 3 mois)

Hauts-de-France	France
4 981	64 470
+3%	+4%

À fin octobre 2017, 4 981 entreprises RGE sont recensées en région, soit 3% de plus par rapport à juillet. La baisse constatée en juillet 2017, en région comme en France, s'explique par :

- la non réponse de certaines entreprises avant le 30 juin au questionnaire annuel
- la non réalisation des audits obligatoires dans les 2 ans après l'obtention de la qualification.

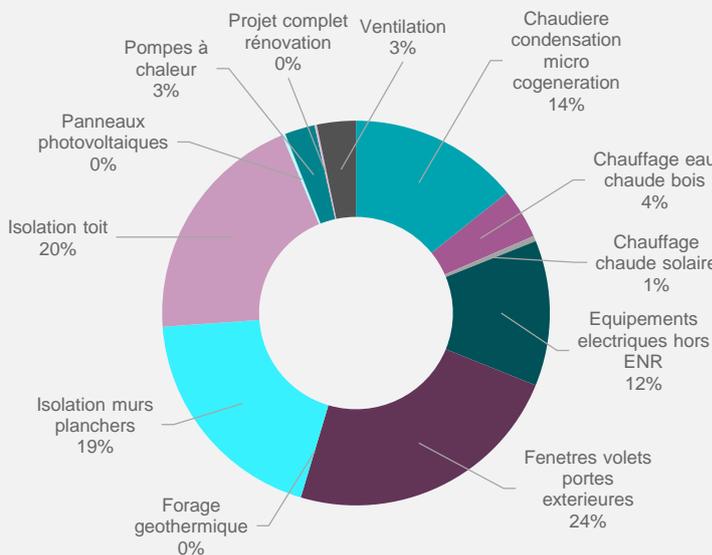
Le nombre d'entreprises RGE a peu progressé dans la région depuis 2016 (4 979 entreprises en novembre 2016).

63% des domaines de travaux couverts par une entreprise RGE sur l'isolation

La plupart des entreprises RGE sont qualifiées pour intervenir sur des travaux d'isolation (isolation des murs, planchers toits et ouvertures), à l'instar des travaux les plus souvent réalisés par les ménages dans le cadre des dispositifs d'aide, notamment du CITE.

Répartition des domaines de travaux des établissements RGE à fin octobre 2017

Unité : domaine de travaux
Sources : DHUP



Signes RGE en Hauts-de-France à fin T3 2017 (Evol. 1 trim.)

Unité : nombre de signes – Sources : CERC/Qualibat, Qualit'EnR, Cequami, Certibat, Qualifelec

Energies renouvelables			Efficacité énergétique			Offre globale		
Qualisol	49	▼	ECO-artisans	1 478	▼	Qualibat Offre Globale	9	→
Qualibois	490	▼	Pro de la performance énergétique	702	→	NF-NFHQE Maison rénovée	14	→
QualiPV	34	→	Qualibat mention EE	4 055	→			
Qualipac	217	▼	Certibat mention RE	0	-			
Qualiforage	2	▼▼	Qualifelec mention EE	53	→			
Qualibat - mention ENR	112	▲						
Qualifelec - mention PV	5	▼						

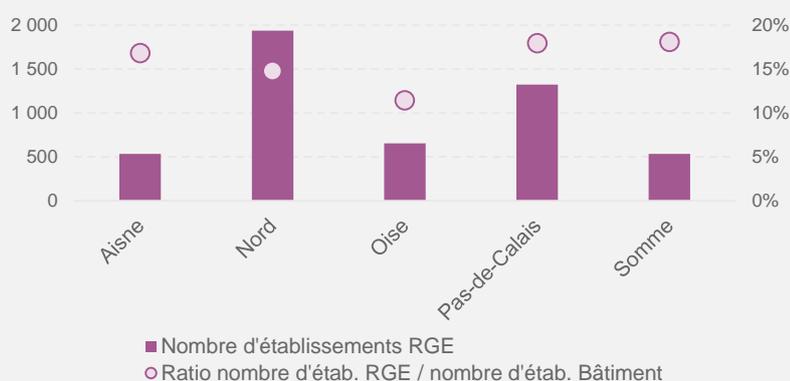
La montée en compétence des entreprises avec la qualification RGE

Des disparités de mobilisation des RGE selon les départements

Nombre d'établissements RGE en Hauts-de-France à fin octobre 2017

Unité : nombre d'établissements

Source : Traitement CERC / DHUP, INSEE



Ratio du nombre d'établissements RGE sur les établissements Bâtiment à fin octobre 2017

Hauts-de-France	France
15,4%	11,5%

4 981 entreprises RGE à fin octobre 2017

Environ 15% des entreprises bâtiment sont labellisées RGE en Hauts-de-France, une part supérieure à la moyenne nationale.

Les Hauts-de-France se placent en 7^{ème} position des régions françaises en termes de volume d'entreprises RGE et de ratio sur le total d'entreprises de bâtiment.

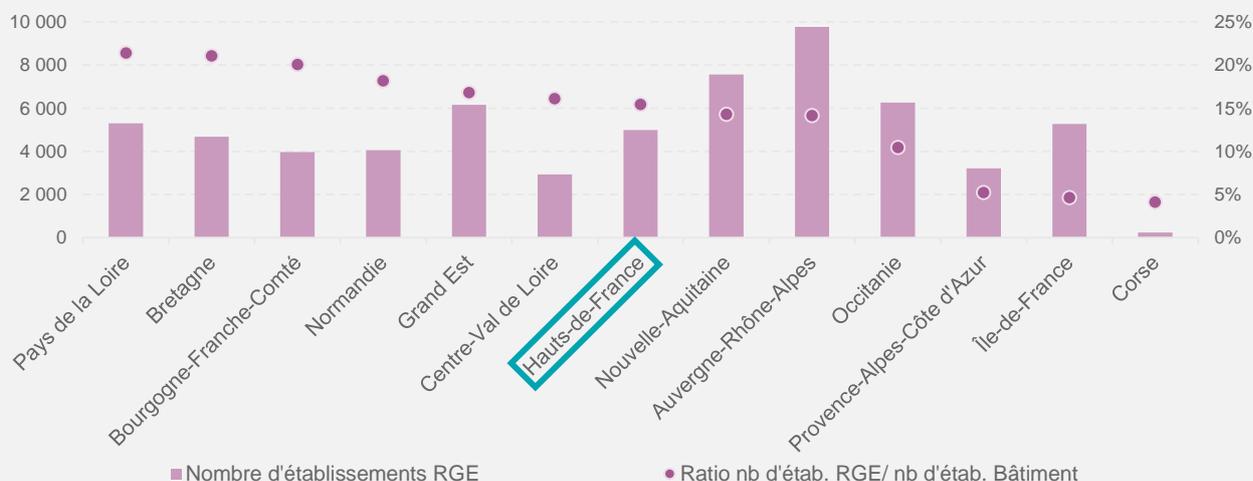
Des disparités sont à noter selon les départements. Par rapport au

nombre total d'établissements de bâtiment, certains départements comptabilisent proportionnellement plus d'entreprises RGE : le Pas-de-Calais (18%), la Somme (18%) et l'Aisne (17%).

Nombre d'établissements RGE et ratio par rapport au nombre d'établissements Bâtiment en France à fin Octobre 2017

Unité : nombre d'établissements

Source : Traitement CERC / DHUP, INSEE



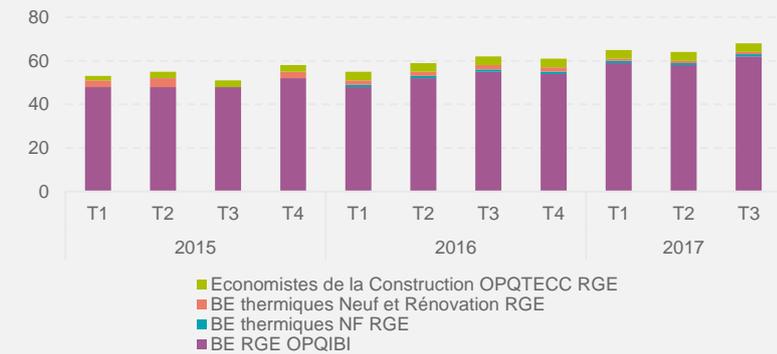
La montée en compétence des entreprises avec la qualification RGE

Les signes RGE de la maîtrise d'œuvre RGE en légère progression

Évolution du nombre de bureaux d'études / économistes RGE en Hauts-de-France

Unité : nombre d'établissements

Source : ICERT, Certivea, OPQIBI, OPQTECC



Nombre de bureaux d'études/ économistes RGE à fin T3 2017 (évol. 3 mois)

Hauts-de-France	France
68	1 460
+8%	+2%

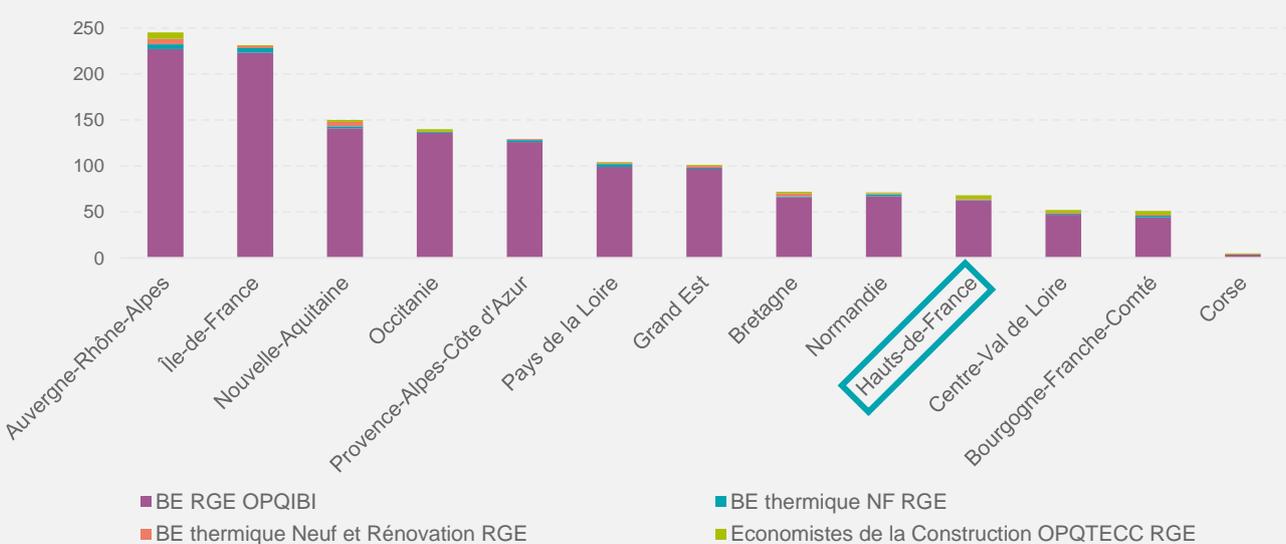
68 bureaux d'études et économistes de la construction sont qualifiés RGE en région au 3^{ème} trimestre 2017. Ce nombre a progressé de 11% en un an mais peine à réellement décoller. 90% des qualifications RGE sont délivrées par l'OPQIBI (Organisme

Professionnel de Qualification de l'Ingénierie Bâtiment Industrie). Les Hauts-de-France se placent en 10^{ème} position des régions françaises en termes de nombre de bureaux d'études et économistes RGE.

Nombre de bureau d'études / économistes RGE en France au T3 2017

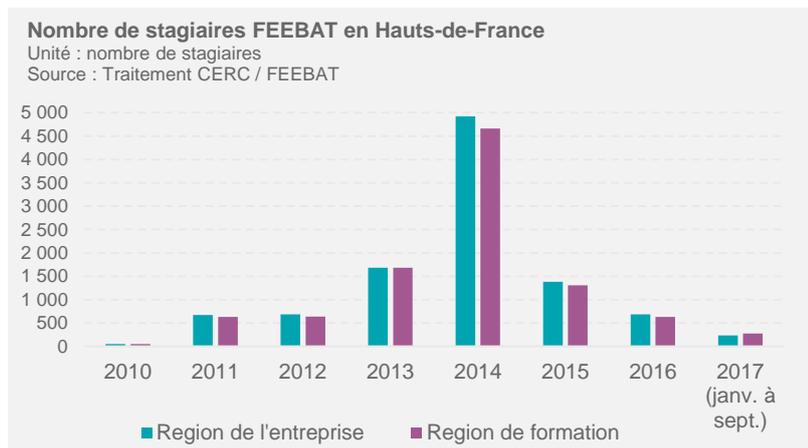
Unité : nombre d'établissements

Source : Traitement CERC / ICERT, Certivea, OPQIBI, OPQTECC



La montée en compétence des entreprises avec la qualification RGE

Un nombre de stagiaires FEEBAT en recul



Stagiaires FEEBAT en 2016 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
628	8 128
-52%	-54%

Dénombrement selon la région de formation

En 2016, 628 stagiaires ont suivi une formation FEEBAT dans les Hauts-de-France, soit 8% des stagiaires en France. Parmi eux, 91 stagiaires venaient d'une entreprise d'une autre région (principalement d'Ile-de-France). 537 stagiaires ayant suivi une formation FEEBAT dans la région y travaillent. Par ailleurs, 151 stagiaires issus d'une entreprise des Hauts-de-France ont suivi une formation

dans une autre région (dans le Grand-Est pour près de la moitié).

273 stagiaires FEEBAT de janvier à septembre 2017

Au regard du nombre de stagiaires recensés au cours des 9 premiers mois de 2017, la tendance à la baisse devrait se poursuivre.

i La **Formation aux Economies d'Energie des entreprises et des artisans du Bâtiment (FEEBat)** développe et systématise la prise en compte de la dimension énergétique dans l'ensemble des travaux de rénovation des bâtiments. Les objectifs de ces formations sont :

- Systématiser la prise en compte de la dimension énergétique et environnementale dans les travaux de rénovation,
- Assurer la qualité des travaux réalisés en maîtrisant les interfaces et en anticipant les défauts de mise en œuvre,
- Accroître le rôle de prescripteurs des entreprises et artisans du bâtiment en termes de rénovation globale et de bouquets de travaux.

Depuis 2012, seulement 16 stagiaires ont suivi une formation FEEBAT maîtrise d'œuvre en région, soit à peine 1% des stagiaires en France.

À ceux-ci, il faut ajouter 28 stagiaires issus des Hauts-de-France qui ont suivi la formation dans une autre région.

Stagiaires FEEBAT MOE cumulé de 2012 à fin sept. 2017

Hauts-de-France	France
16	1 831

Dénombrement selon la région de formation

i Depuis juillet 2012, le dispositif de Formation aux Economies d'Energie des entreprises dans le Bâtiment (FEEBat) s'est également ouvert aux entreprises et professionnels libéraux de la maîtrise d'œuvre (MOE). Un parcours de formation dédié à la MOE a ainsi été mis en place afin de favoriser la prise en compte globale, par ces professionnels, de la dimension énergétique et environnementale lors de projets de conception ou de rénovation des bâtiments.

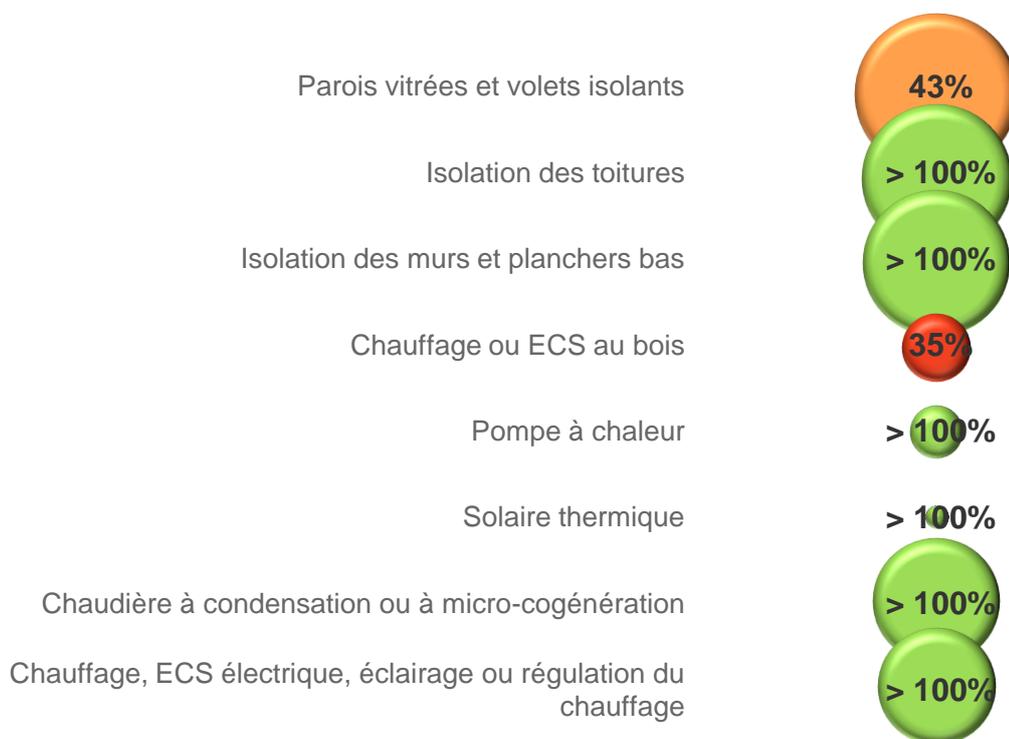
📍 Le nombre de RGE actuel permet-il de répondre à la demande?

Une couverture en RGE encore insuffisante sur certains domaines de travaux

Les actions soutenues par le crédit d'impôt en 2016 ont été regroupées en 8 domaines de travaux pour lesquels il existe des qualifications RGE spécifiques afin de déterminer si le nombre actuel de RGE permettra de couvrir la demande en 2017 s'il y a autant de crédit d'impôt.

Analyse par domaine de travaux de la couverture du besoin en RGE en Hauts-de-France

Source : traitement CERC à partir des données DHUP et DGFIP



Comment lire ces résultats ?

Les entreprises RGE actuellement présentes dans les Hauts-de-France et pouvant répondre aux travaux d'installation d'équipements de chauffage ou eau chaude au bois, permettront de couvrir 35% du besoin en 2017.

Hypothèses retenues

- 15 chantiers par an : une entreprise qualifiée RGE pourra répondre en moyenne à 15 chantiers par an faisant l'objet d'un crédit d'impôt.
- Stabilité du nombre de crédits d'impôt : le nombre de crédits d'impôt sollicité sera environ le même qu'en 2016.



= 500 entreprises

La surface des bulles est proportionnelle au nombre d'entreprises de la région pouvant répondre à ce domaine de travaux

Présentation de la CERC Hauts-de-France

La CERC Hauts-de-France observatoire du BTP en Région

La Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) Hauts-de-France a vocation à fournir aux acteurs régionaux et locaux de la filière de la construction des études et des analyses ciblées qui facilitent leur prise de décision.

Pour mener à bien ce rôle d'observatoire du BTP en Région, elle a développé des savoir-faire en matière d'études et de diagnostic, une expertise sur l'économie du secteur du BTP et une capacité à travailler en partenariat avec les acteurs locaux.

La CERC Hauts-de-France est par ailleurs membre du réseau national des Cellules Economiques Régionales de la Construction (CERC), réseau qui s'est constitué avec deux objectifs : consolider les travaux régionaux, permettre des analyses et comparaisons interrégionales.

Avec le concours | Des Membres de la CERC



Avec le soutien financier de la DREAL :



Avec le concours | Des Membres du GIE Réseau des CERC



Coordonnées | CERC Hauts-de-France

CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE DE LA CONSTRUCTION

Site de Lille : 03-20-40-53-39 | Site d'Amiens : 03-22-82-25-44

e-mail : cerc.hauts-de-france@i-carre.net

Site régional : www.cerc-hautsdefrance.fr | site national : www.cerc-actu.com

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art.L.122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art.122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à la quelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L.122-10 à L.122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.